

Montpellier

Notre ville

N° 160 - JANVIER 1993

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE



Le square Planchon renové sera inauguré le 16 janvier

GEORGES FRECHE
ET LE CONSEIL MUNICIPAL
SONT HEUREUX
DE VOUS PRESENTER
LEURS MEILLEURS VŒUX POUR:

L'ANNEE
1993

Derrière l'eau, un métier.
 Quand vous buvez un verre d'eau claire, à quoi pensez-vous ?
 A rien. Au plaisir de vous désaltérer.
 C'est à nous de prévoir, concevoir, contrôler pour que cette eau arrive claire à votre verre.
 Distribuer l'eau, c'est un métier. C'est notre métier.

RENDEONS SERVICE A LA VIE

maryté BOUTIQUE

3, rue Durand Montpellier

Vous présente ses meilleurs vœux et vous invite aux

SOLDES -40% et -50% à la caisse

Parkings : GARES-LAISSAC-GAMBETTA-Parcmètres

POUR VOUS AIDER DANS VOTRE RECHERCHE IMMOBILIERE

Notre but étant de vous aider dans la recherche d'une acquisition immobilière, quelques informations vous concernant pourraient nous permettre de vous guider plus utilement dans vos démarches. Nous avons établi à votre intention un questionnaire que nous vous demandons de bien vouloir remplir avec beaucoup de précision, pour mieux cibler ce que vous recherchez, et retourner à :
SEDIP L.R. - Parc Club du Millénaire - Bâtiment 17-01
1025, rue Henri-Becquerel - 34036 Montpellier Cedex 1

QUE RECHERCHEZ-VOUS ?		ACHAT	
Maison	Neuf <input type="checkbox"/> Ancien <input type="checkbox"/>	BUDGET ENVISAGE	<input type="checkbox"/>
Appartement	<input type="checkbox"/>	entre 150.000 F et 300.000 F	<input type="checkbox"/>
TYPE		entre 300.000 F et 450.000 F	<input type="checkbox"/>
Studio <input type="checkbox"/>	F2 <input type="checkbox"/> F3 <input type="checkbox"/> F4 <input type="checkbox"/> F5 <input type="checkbox"/> F6 <input type="checkbox"/> plus <input type="checkbox"/>	entre 450.000 F et 600.000 F	<input type="checkbox"/>
SECTEUR		entre 600.000 F et 1.000.000 F	<input type="checkbox"/>
POUR VOUS SITUER		Plus de 1.000.000 F	<input type="checkbox"/>
Nom	Votre apport personnel :	
Prénom	Age	ACQUISITION DESTINEE A	
Adresse	Résidence principale	<input type="checkbox"/>
Profession	Tél :	Résidence secondaire	<input type="checkbox"/>
REVENUS		Investissement	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> 6.000 à 8.000 F	<input type="checkbox"/> 12.000 à 16.000 F	OU LOCATION	
<input type="checkbox"/> 8.000 à 12.000 F	<input type="checkbox"/> + de 16.000 F	Loyer envisagé	
		Nous autorisez-vous à communiquer vos coordonnées aux professionnels qui peuvent vous documenter (sans engagement) ?	
		Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	

OLIVIER

Génie civil
 Stations d'épuration
 Ouvrages Béton Armé
 Réservoirs - Bâtiment

17, Chemin de St-Hubert - 34970 LATTES - ☎ 67 58 25 00

VHB

LE MONT CARMEL
 le vêtement professionnel

38, rue du Pré-Chesnay
 22007 St-BRIEUC
 Tél. 96.94.02.72

MONTPELLIER

SPÉCIAL INVESTISSEUR
 - LOI MÉHAIGNERIE -

LA VILLA RUBENS
 Du 2 au 4 pièces
 à partir de 7 200 F/m²

• **ÉCONOMIE**
 d'impôts sur le revenu
 jusqu'à 60 000 F

• **RENTABILITÉ**
 immédiate et garantie

• **PRÊT PLS**
 à 7,5 %

Tél. : 67 47 98 27

PROMOGIM
 L'IMMOBILIER RESIDENTIEL EN FRANCE

Pragma
 vous présente
 ses meilleurs vœux
 pour 1993

PRAGMA
 SIGNE LES BELLES RESIDENCES

1500 Av. de la Pompiagne - 34000 Montpellier Tél. : 67.79.90.79

Le Budget Primitif 1993 de la Ville de Montpellier sera voté le 26 janvier lors du Conseil Municipal. Toutefois, dans le cadre d'une démarche démocratique et du souci de transparence et de concertation, le Conseil Municipal du 21 décembre 1992 a donné lieu à un débat d'orientation budgétaire pour l'année 1993. Malgré un contexte difficile - resserrement des financements de l'Etat, insuffisance des contributions des autres collectivités locales, Montpellier propose en 1993 un budget équilibré et harmonieux. Ce budget permet de respecter 5 grands principes :

- assurer un service public croissant, spécialement dans le domaine de la solidarité, tout en maîtrisant les dépenses de fonctionnement,
- comprimer la charge de la dette grâce à la maîtrise parfaite des outils financiers à la disposition des collectivités locales et à celle des grands équilibres financiers.
- assurer la continuité de l'effort d'investissement de la ville par un financement harmonieusement réparti entre autofinancement et emprunt.
- prendre en compte un retour fiscal conséquent permettant d'assurer une croissance non négligeable de l'assiette de fiscalité de la ville.
- limiter l'évolution de l'impôt à l'évolution du taux de l'inflation. A ma connaissance, nous sommes la seule collectivité locale de la région à atteindre cet objectif.

Nous aurons l'occasion dans le "Montpellier Notre Ville" du mois de février de présenter d'une manière complète le budget voté. Aujourd'hui, je voudrais simplement vous présenter les projets d'investissement pour l'année qui vient. Cette année, nos efforts d'équipement se poursuivront. Nous proposerons un montant d'équipement de 348MF en 1993. (Il était de 341MF en 1992 et de 280MF en 1990 hors Corum). Le budget d'investissement se partage en quatre grands secteurs qui reflètent les domaines prioritaires de l'action municipale.

Réalisation de grands équipements spécifiques
 En 1993, le dynamisme de la ville continuera à se manifester à travers la réalisation de grands équipements spécifiques :

- aménagement du Centre Chorégraphique Dominique Bagouet. Première tranche, 6 MF de francs ;
- aménagement du Centre d'Art Contemporain indispensable pour accueillir la Collection Lambert. 12 MF de francs ;
- déménagement de la Médiathèque à Antigone aux Echelles de la Ville. 10 MF de francs ;
- des opérations de grande voirie, pour 42 MF (déviation de Juvinac, diffuseur Rondelet, Avenue Pierre Mendès-France) ;
- Participation de la Ville pour la construction de la Faculté de Droit. 15,8MF ;

Tous ces travaux, naturellement, dynamiseront particulièrement le

secteur sensible des bâtiments et travaux publics et favoriseront la création d'emplois dans ce secteur.

Renforcer la solidarité de Montpellier LR Technopole - Cité Cœur
 Le Budget 1993 renforcera les solidarités communales :
 - avec la rénovation des crèches Louise Guiraud, Cléonice Pouzin et la création d'une halte-garderie à Antigone-Coupoles ;
 - avec l'aménagement du Centre de Loisirs Astérix à Grammont, de l'Ecole du Petit-Bard et Blaise Pascal ;
 - avec les subventions versées à l'OPAC au titre du logement social, Blaise Pascal-Consuls de Mer.
 La subvention au Centre Communal d'Action Sociale augmentera de 12 % et nous poursuivrons notre action en faveur des jeunes dans le cadre du Conseil de Prévention et de la P.A.I.O.

Protéger l'environnement
 En 1993, nous protégerons l'environnement : avec la poursuite de l'aménagement des pistes cyclables, l'aménagement des parcs Sainte-Odile, Bagatelle, Azéma, et des Squares Boussinesq, Benjamin Milhaud, Méditerranée, Tour des Pins. Nous poursuivrons aussi notre programme d'économie d'énergie.

Poursuivre l'équipement des quartiers
 1993 verra aussi la poursuite des équipements de quartiers :
 En ce qui concerne le culturel, création de la Bibliothèque Tastavin (8MF), aménagement de salles de spectacle, T.Q.M., JAM, Chai Léo Lagrange. Nous continuerons à aménager la bibliothèque centrale et les bibliothèques annexes.

En ce qui concerne les équipements scolaires (36 MF) : avec la construction du Groupe Scolaire les Garrats, de la maternelle Blaise Pascal, du Groupe Scolaire de la Cité Mion. Nous amènerons aussi les Maisons pour Tous Albert Camus, Ricome et George Sand. Les équipements sportifs ne seront pas oubliés dans les quartiers (36 MF), avec la rénovation indispensable du Centre Nautique de la Paillade, la construction de la piscine Paul Valéry, l'aménagement des gymnases Couderc, Achille, les Arts... et la rénovation des terrains de sports au Complexe de Grammont.

Ces investissements sont rendus possibles car la Ville a des finances très saines grâce à la mise en oeuvre d'une gestion rigoureuse et performante. La Ville poursuit sa politique d'allègement de la dette et rembourse par anticipation ses emprunts. Nous pouvons regarder le plus sereinement possible l'avenir, continuer à dynamiser notre ville et renforcer la solidarité.

Bonne et Heureuse Année à toutes les montpelliéraines et à tous les montpelliérains.
 Georges FRECHE, Député-Maire de la Ville de Montpellier

BUDGET 93:

- POURSUITE DES EQUIPEMENTS DE QUARTIER
- MAINTIEN DU MONTANT DES INVESTISSEMENTS
- REDUCTION DE L'ENDETTEMENT
- AUGMENTATION DES IMPOTS LIMITEE A L'INFLATION

LE PARC DES JARDINS DE LA LIRONDE

"Au centre de la ville, quotidiennement, l'histoire, la densité, la vivacité. A la périphérie, donnons-nous autre chose : l'espace, le soleil, la déconcentration, le charme de la nature, ses odeurs, ses couleurs. C'est ce que la Zac des Jardins de la Lironde propose ici." (note de l'architecte Christian de Portzamparc).



L'ouverture des bassins du Parc des Jardins de La Lironde au coeur de Port Marianne fait partie des mesures prises par la Ville pour embellir et protéger son environnement.

Les bassins du Parc des Jardins de la Lironde, vastes espaces engazonnés aménagés en pente douce de part et d'autre de La Lironde, offrent aux montpelliérains un nouveau lieu de détente et de promenade. Situés au coeur de la future ZAC Port Marianne-Jardins de La Lironde, ils s'intègrent totalement dans le vaste parc public central de 8 hectares dessiné par Christian de Portzamparc, architecte de la ZAC. Ces espaces sont destinés à accueillir des jeux d'enfants, des terrains de pétanque et, à terme, le plateau sportif de la future école qui sera construite juste à côté.

UN RUISSEAU
CAPRICIEUX,
BIEN MAÎTRISÉ

Les bassins de La Lironde ont aussi un rôle technique : ils doivent contribuer à mieux maîtriser le débit de la rivière en cas de pluies violentes.

La Lironde est un ruisseau situé à l'Est de l'agglomération, et que peu de montpelliérains connaissent, sauf les quelques riverains qui ont pu faire parfois les frais de ses débordements intempestifs. Elle prend sa source sur la commune de Castelnaud-le-Lez, draine un bassin versant de 350 hectares, puis traverse la commune de Lattes pour se jeter dans l'étang du Méjean. Dans sa traversée de Montpellier, elle est restée dans sa majeure partie à l'état naturel, avec une ripisylve constituée d'arbres à feuilles caduques et d'arbustes.

Le lit a été aménagé et minéralisé dans sa traversée du Parc du Millénaire. La végétation a été reconstituée par plantation d'arbres en haute futaie.

Comme tous les petits ruisseaux méditer-

ranéens, La Lironde a un régime d'oued. Pratiquement à sec la majeure partie de l'année, elle peut avoir des crues soudaines qui se produisent le plus souvent à l'automne. Pour dompter ce ruisseau capricieux, un schéma directeur d'assainissement pluvial du bassin versant a été élaboré. Les bassins de retenue figurent parmi les dispositifs les plus appropriés.

En cas de pluie violente, les bassins stockent l'eau que la terre ne peut plus absorber. Ils se vidangent ensuite très lentement, restituant au ruisseau les eaux retenues, après le passage de la crue.

Ils permettent de retrouver les conditions naturelles d'écoulement pour toutes les situations pluviométriques. Ils ne sont en fait vraiment utiles que pour les pluies exceptionnelles, telles qu'il en arrive en moyenne tous les 30 ans, voire tous les 100 ans.

Aujourd'hui, deux bassins situés de part et d'autre de La Lironde sont construits. Ils ont une capacité de 13 000 m³. Ils constituent la première tranche d'un équipement qui sera achevé en 1993 par l'aménagement de deux autres bassins situés immédiatement en amont, et qui offriront une capacité supplémentaire de 5 500 m³. Sur le territoire de Montpellier, un bassin de retenue des eaux pluviales est déjà en service : Les Bouisses sur le Rieucoulon, en amont immédiatement de la route de Laverune. Six autres ouvrages sont programmés et font l'objet de réserves foncières : Massane, Valsiere, Château d'O et Colombière sur le Verdanson, Val de Croze sur le Rieucoulon, Combemale (Garosud) sur le Rondelet.

Tous les aménagements traduisent le souci de la Ville de bien maîtriser son développement en donnant la priorité à l'embellissement et la protection de notre environnement pour le bien être de tous



La Lironde, presque à sec pratiquement toute l'année pourra déborder sans risques pour les riverains.



De l'herbe, des jeux d'enfants, des bancs prendront bientôt place sur cette grande plaine de détente et de promenade.

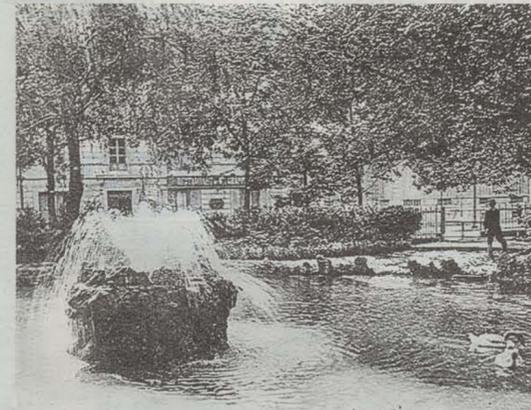
LE PASSE RETROUVE DU SQUARE PLANCHON



Le portail d'entrée : une meilleure sécurité et une fermeture nocturne.

Le gros champignon moussu, les poissons rouges, le manneken-pis, et les cygnes élégants du square Planchon font partie du patrimoine nostalgique de nombreux montpelliérains. Depuis que la "faune" poétique de Valéry Larbaud, s'abreuvant "d'air frais et d'ombre" avait fait place à quelques spécimens de nature plus agressive, le jardin, il est vrai, avait beaucoup perdu de son charme. Depuis longtemps, son rôle semblait se limiter à celui de salle d'attente de la gare SNCF voisine, et de promenade pipi pour chiens téméraires et élégants.

En inscrivant dans son budget 92, le programme de réhabilitation de ce jardin qui compte parmi les plus intéressants dans l'histoire des jardins de France, la Municipalité voulait offrir aux montpelliérains les couleurs retrouvées d'un rêve aux teintes sépias...



De retour d'Angleterre, l'Empereur Napoléon III lance dans les années 1850, la grande vogue des parcs exotiques avec kiosques, étangs et vastes pelouses. Deux pépiniéristes parisiens, les frères Bühler, règnent alors en maître sur l'art d'allonger les courbes d'une allée par le jeu des perspectives, de créer des pelouses sans morcellement et de tisser un véritable réseau de relations qui leur assure fortune et célébrité. Plus de 50 parcs disséminés dans toute la France témoignent encore aujourd'hui de leur véritable génie paysager : parmi les plus connus, "le Parc de la Tête d'Or" à Lyon ou celui du "Thabor" à Rennes. C'est en 1857, que le Conseil Municipal de Montpellier, sur une proposition du Maire d'alors, Jules Pagezy, confie aux paysagistes parisiens la décoration du jardin de

la gare P.L.M., dénommé plus tard square du chemin de fer, et enfin, en 1910, square Planchon. L'originalité de ce jardin provient de sa pièce d'eau où flotte un îlot moussu et de la variété de ses arbres exotiques : liquidambar, ginkgo biloba, févier d'Amérique, cèdre du Liban, etc.

L'esquisse du projet, tel qu'il fut conçu à l'époque, ne figure malheureusement plus dans les archives. C'est donc à une réhabilitation "dans l'esprit" de l'art paysager du 19^{ème} siècle tel qu'il fut conçu par les frères Bühler que s'est attaché le Service des Espaces Verts de la Ville de Montpellier. S'inscrivant dans le cadre général de l'amélioration de l'environnement de la gare de Montpellier, cette réhabilitation s'est ordonnée autour de quatre points essentiels :

- une fermeture du square par des grilles interrompues par trois portails, comme à l'époque de la création de cet

L'ensemble de cet aménagement aura été réalisé pour un montant de 1,5 MF. Il convient d'ajouter deux données importantes à cette réhabilitation : la mise en valeur par un entourage végétal de la statue de Planchon érigée en 1894, et le déplacement, le long de la rue Jules Pagezy, de l'aire de jeux souhaitée par les habitants du quartier.

Situé sur l'axe de circulation gare-centre ville et au centre du terminal de la SMTU, le square Planchon réhabilité retrouve ainsi sa liaison fonctionnelle piétonne. Il est un lieu d'accueil et un espace de repos intime à proximité de la gare SNCF et redevient un poumon vert du patrimoine historique, restauré et préservé. Ouvert de 8 h 00 à 18 h 30, le square Planchon bénéficiera, pour la fermeture nocturne, des services de la Police Municipale.

JULES EMILE PLANCHON

Directeur pendant 22 ans de l'École de Pharmacie de Montpellier, Jules-Emile Planchon est à l'origine de la découverte du phylloxéra, sorte de pucerons jaunâtres, qui ravagèrent les vignobles français dans la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle. Désigné, avec deux autres chercheurs, par la Société Centrale d'Agriculture de l'Hérault, il se rend en Amérique, en 1873, et en ramène des plants résistants à l'insecte dévastateur. Il meurt à 65 ans, et les vignerons reconnaissants, lui érigent une statue où un travailleur offre à Planchon, dans un élan de gratitude, une grappe de raisin.



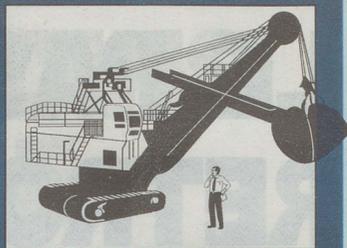
L'aire de jeux déplacée le long de la rue Pagezy.

OUVERTURE DU PARC DE MERIC

En attendant l'ouverture au public de la partie historique du Domaine de Meric, villégiature d'été de la famille du peintre Frédéric Bazille, la Municipalité a aménagé sur le site des anciens vergers et vignobles de la propriété, une grande plaine d'activités libres agrémentée d'équipements légers et aires de jeux. Les montpelliérains disposent ainsi, depuis le 1^{er} décembre dernier, d'un nouveau parc public prolongé d'un magnifique domaine boisé le long des berges du Lez. L'accès au parc est situé rue Ferrand. Un parking a été aménagé pour accueillir le public. Horaires d'ouverture : 9 h 00 à 17 h 00.



BATIMENT TRAVAUX PUBLICS



SOLEG
vous présente ses meilleurs vœux pour 1993

CHAUFFAGE PLOMBERIE CLIMATISATION
E.C.P. CAIZERGUES
2 ter. avenue de la Galine
34170 CASTELNAU-LE-LEZ
Tél. : 67 79 14 75

Michel AZUARA
Maçonnerie - Plâtre
Carrelage - Toitures
Rénovation Immobilière
6, rue des Colchiques
34000 MONTPELLIER
Tél. : 67.65.48.19

LAVÉRUNE DÉCOR
RIPOLIN Diffusion
PEINTURE - REVÊTEMENTS
PAPIERS PEINTS
SARL J. Moulin
Z.I. Nord - 2, rue des Capriers
34880 LAVÉRUNE
Tél. 67 27 59 75 - Fax 67 48 48 09

MAS LITTORAL ENVIRONNEMENT
Espaces Verts
Création et Entretien
Tél. 67.70.88.02

Débouchage Curage d'égouts Entretien et Maintenance de stations d'épuration
MONTPELLIER ASSAINISSEMENT
Vidange Pompage Traitement V.O.
Tél. 67 92 92 36

BAURES
AU SERVICE DES PROFESSIONNELS
Produits métalliques, quincaillerie/outillage
Fournitures industrielles, Chauffage/Sanitaire
mais aussi...
-Cuisine RATIONNEL
-Salle de bains
IDEAL STANDARD
21, Av. de Nîmes - Montpellier - Tél. 67 72 45 23

TRAVAUX ROUTIERS - REVÊTEMENTS SPÉCIAUX
L'EQUIPEMENT DE VOS COMMUNES
Agence de l'Hérault - BP 34990 JUVIGNAC
JEAN LEFEBVRE Tél. : 67 75 36 80 Fax. : 67 40 07 11
TRAVAILLE POUR VOUS S.A. au Capital de 95 607 700 F - RCS Nanterre B 542 067 541

Ets NEGRE
TOUS TRAVAUX AGRICOLES
DEBROUSSAILLAGE
TRACTO-PELLE
67 72 34 99
67 87 23 72

SEDI P COMMUNICATION LANGUEDOC-ROUSSILLON
Parc-Club du Millénaire - Bt 17-01 - 1025, rue Henri-Becquerel - 34036 Montpellier Cedex 01 - Tél. 67 64 64 90

Présente aux fidèles Lecteurs et Annonceurs de "Montpellier Notre Ville" ses meilleurs vœux pour l'année 1993

GESTION

BATIMENTS COMMUNAUX

ECLAIRAGE ET CHAUFFAGE FACTURE EN BAISSÉ!

La Ville déploie tous les moyens pour mieux maîtriser sa consommation d'énergie: remplacement des matériels vétustes, optimisation des tarifs EDF, télégestion centralisée des installations, réhabilitation thermique, recours aux énergies nouvelles, etc. Les bénéficiaires de cette chasse aux gaspis? Les contribuables, les usagers et l'environnement.

La Ville de Montpellier se comporte vis à vis de sa consommation d'énergie comme un père de famille soucieux d'offrir aux siens le meilleur confort au meilleur prix. Les particuliers savent aujourd'hui prendre les dispositions nécessaires pour faire baisser leur facture d'éclairage et de chauffage: en faisant des travaux d'isolation, en révisant régulièrement l'installation de chauffage, en plaçant des thermostats, en fermant les radiateurs quand les fenêtres sont ouvertes, en éteignant les lampes en sortant d'une pièce, en enfila-

nt un chandail plutôt que de pousser le chauffage, etc. Toutes ces précautions, multiples et efficaces paraissent évidentes aujourd'hui et aboutissent à des économies non négligeables. Les services de la ville agissent exactement de la même manière: "Le Service Energie" a été mis en place en 1985. Sa mission première: assurer le chauffage des équipements municipaux dans les

UNE GESTION DE PERE DE FAMILLE

En effet, 80 % des économies réalisables sur un équipement proviennent du bon réglage du niveau de température intérieure des locaux et du bon fonctionnement de l'intermittence la nuit et les jours fériés. Un chiffre permet de mieux mesurer l'ampleur des économies que l'on peut réaliser en contrôlant le niveau de température: au-delà de 19°, pour obtenir dans une pièce un degré supplémentaire, il faut consommer 7 % d'énergie en plus. Le strict respect des températures légales maximales (19° dans les bureaux et les écoles, 14° dans les gymnases, 21° dans



1991 - consommation 351 000 kw, soit 69 000 F
1992 - consommation 252 000 kw, soit 45 000 F
Entre les deux: changement de la chaudière vétuste au fioul contre une chaudière à gaz plus performante, et raccordement à la télégestion centralisée. L'économie réalisée est de 35 %
Sachant que la facture d'énergie de la Ville en un an s'élève à près de 14 MF on mesure mieux l'importance des économies réalisées pour la ville, et pour les contribuables montpelliérains si pour chaque équipement on réalise des économies du même ordre..

l'autre. Le niveau de température recherchée est donc le niveau légal maximum. Par contre, la qualité de la chaleur diffusée est très importante. Pour améliorer le confort des usagers tout en respectant la réglementation, une des solutions techniques préconisées est d'assurer la diffusion de la chaleur par rayonnement, plus confortable, plutôt que par convection, ou, ce qui est pire, par air pulsé. Une première importante opération a été effectuée à l'école Salamanque en 1991 et à l'école Troubadour en 1992 (remplacement des tubes alletés au ras du sol par des radiateurs à panneaux rayonnants). Pour certains nouveaux équipements, piscine de l'espace Peyrou Pitot, halte garderie Marie Poppins c'est la solution du chauffage basse température par le sol, très confortable et efficace, qui a été adoptée.

MEILLEURE MAITRISE DES DEPENSES ET CONFORT ACCRU DES USAGERS

La gestion de l'éclairage est conduite avec la même rigueur et avec les mêmes principes que la gestion du chauffage. On peut faire en fait une analyse frappante entre les deux gestions:
- utilisation d'appareils performants: chaudières ou lampes à haut rendement, - niveau réglementaire: de température ou flux lumineux, - intermittence de la programmation: ne chauffer ou n'éclairer que lorsque l'on en a besoin, - recherche du confort visuel et thermique: radiateurs à rayonnement ou luminaires basse luminance.
En 1991, une personne du service Energie a été formée spécialement aux problèmes d'éclairage.
L'enjeu est très important: une étude effectuée en 1991 montre que pour une crèche de 600 m², le surcoût d'électricité entre deux solutions d'éclairage atteint 5 000 F par an. Cet écart s'explique par le fait qu'une solution d'éclairage indirect avec des lampes à incandescence cumule deux handicaps majeurs: un mauvais rendement lumineux et un mauvais réflecteur (plafond ou murs).

La Maison de l'Environnement donne l'exemple: entre 1991 et 1992 sa facture d'énergie a baissé de 25 %.

DES AMPOULES QUI CONSOMMENT 5 FOIS MOINS D'ENERGIE ET DURENT 8 FOIS PLUS LONGTEMPS

L'exemple le plus significatif d'économie réalisée en matière d'éclairage dans les bâtiments communaux est celui de l'Hôtel de Ville. En 1991, d'importants travaux de séparation des circuits d'éclairage ont été effectués à la Mairie, afin d'éviter d'éclairer des plateaux entiers le soir pour une ou quelques personnes seulement. Un système d'arrêt automatique a été installé afin que les bureaux non occupés ne restent pas allumés, sachant qu'à tout moment un bureau peut être réallumé si nécessaire.
Par ailleurs, les lampes fluos compactes qui consomment 5 fois moins d'électricité, avec une durée de vie 8 fois supérieure aux lampes à incandescence sont maintenant systématiquement utilisées. Résultat de ces mesures: une facture d'électricité de l'Hôtel de Ville en baisse de 22 % par rapport à 1986 soit une économie de 252 000 F TTC par an en francs courants.

Toutes les économies réalisées par la Ville en matière d'énergie ont une conséquence directe positive sur le porte-monnaie du contribuable. Mais au-delà, tient à rappeler Christophe Morales, c'est "une manière pour la Ville de contribuer fortement à l'amélioration de l'environnement proche, mais aussi d'agir sur l'équilibre écologique de la planète. Il faut se souvenir que l'énergie la moins polluante est celle économisée."



En inaugurant les nouvelles installations de chauffage du Gymnase des Beaux-Arts, Christophe Morales conseiller délégué à l'environnement et aux énergies nouvelles, a mis l'accent sur l'effet positif des mesures d'économie d'énergie, pour la protection de l'environnement. A droite, M. Canetta, président de l'ASBAM.

meilleures conditions de confort et de maîtrise des dépenses d'énergie. Le plus gros poste de dépenses concerne le chauffage. Les efforts pour diminuer la consommation d'énergie dans ce domaine se traduisent par deux types d'interventions: la réfection des chaufferies vétustes et leur raccordement à un système de gestion centralisée. Les bâtiments communaux représentent quelque 300 chaufferies. Systématiquement, ces installations sont modernisées

les crèches, halte-garderies, résidences du 3^e âge, 27^e dans les piscines), est donc une source d'économie très importante. La télégestion permet, grâce au suivi en temps réel, le pilotage optimum des installations de chauffage. L'exemple des locaux de la Maison de l'Environnement de Montpellier, fournit des chiffres significatifs sur les économies réalisables par la modernisation des installations et leur raccordement à la télégestion.

VIENNENT DE PARAÎTRE

PROFESSIONNELS,
PARTICULIERS

Le numéro hors-série 1993 de

L'IMMOBILIER

est en vente dans tous les kiosques,
ou par courrier
en utilisant le coupon ci-contre

Découpez ce bon et retournez-le à
SEDIP - Parc-Club du Millénaire - Bt 17.01
1025, rue Henri-Becquerel
34036 MONTPELLIER CEDEX 1

Je désire recevoir exemplaire(s) du numéro hors-série.

Je règle 45 F x exemplaire(s) par
Chèque bancaire Chèque postal
(Libellez votre chèque à l'ordre de SEDIP)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Cette année encore, le plus grand des administrateurs
s'est fait tout petit pour mieux vous servir.



le Colbert

RÉPERTOIRE DES ADMINISTRATIONS
DE L'HÉRAULT

JEAN-BAPTISTE COLBERT (1619-1683), surintendant des bâtiments, contrôleur des finances, secrétaire d'état à la maison du roi, exerça son activité dans tous les domaines de l'administration publique. COLBERT favorisa le commerce, multiplia les manufactures d'Etat et réorganisa les finances, la justice et la marine.

Aujourd'hui, ce grand homme, père de l'administration moderne, se fait tout petit pour mieux vous servir...
LE COLBERT, répertoire des administrations et des grands services publics de l'Hérault, est un outil de travail indispensable. Sous une forme claire, sobre et fonctionnelle, il vous permet de communiquer efficacement avec les administrations du département de l'Hérault.

Par la somme d'informations classées judicieusement, LE COLBERT vous évite des recherches et démarches fastidieuses. Il vous indique :

- les lignes téléphoniques directes du Secrétariat
- le nom des décideurs
- les statuts de l'ensemble de la fonction publique
- et de nombreux renseignements utiles pour vos affaires ou votre travail.

Sur votre bureau, chez vous, à la place de choix qui lui revient, LE COLBERT vous servira, comme le grand ministre servait son roi, avec précision, sérieux et efficacité.

Commandez-le dès aujourd'hui,
il vous servira toute l'année.

Nom :
Société :
Adresse :
Code Postal : Ville :

Je désire passer commande dès aujourd'hui de exemplaires du COLBERT 1993

Je vous envoie maintenant la somme de 390 F par exemplaire,

soit 390 Frs x = Frs, + 20 F de port

Par CCP MANDAT LETTRE CHEQUE BANCAIRE
à l'ordre de:

SEDIP COMMUNICATION LANGUEDOC-ROUSSILLON
Parc-Club du Millénaire - 1025, rue Henri-Becquerel - Bt 17;01
34036 MONTPELLIER Cedex 01 - Tél. 67 64 64 90 - Fax 67 65 30 97

ENVIRONNEMENT

POS



REVISION DU POS DE 1990

La révision du POS de 1990 a pour objectif d'intégrer la réalisation du TGV et du doublement de l'autoroute A9.

Parallèlement à l'élaboration du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.), le Conseil Municipal a prescrit une révision du P.O.S. de 1990, principalement pour tenir compte des projets de l'Etat en matière de grandes infrastructures routières et ferroviaires (TGV et doublement de l'autoroute A9). Le projet de révision du P.O.S. a été présenté lors de l'exposition publique qui s'est tenue à la Mairie en décembre, et lors de plusieurs réunions avec les montpelliérains, les professionnels, les associations, etc.

Le dossier complet, quant à lui, sera mis à disposition du public pendant le premier trimestre 1993, à des dates qui seront précisées ultérieurement dans la presse. La principale nouveauté de ce projet de révision consiste à classer en zone NAO (à

COS = 0) particulière, l'ensemble des terrains situés au sud de l'autoroute A9. L'urbanisation de ce secteur ne pourra donc se faire que sous la forme de modification de P.O.S. ou de zone d'aménagement concertée (ZAC) une fois que l'Etat aura établi précisément l'ensemble des infrastructures nécessaires aux grands moyens de communication. Autour de la future gare TGV notamment, cette zone NAO a pour vocation d'accueillir un centre de communication et d'échange international qui devrait être, à l'aube du 21^e siècle, un élément-clé de la dynamique économique de Montpellier. Pour les autres secteurs, la révision du P.O.S. respecte l'économie générale du P.O.S. de 90 et confirme la réalisation des quartiers de Port Marianne, de Garosud, d'Agropolis-extension et du Lez vert.

ELABORATION DU P.O.S DE 1992

La nouvelle élaboration du P.O.S prescrite à la suite de l'annulation du P.O.S de 1985 fait l'objet d'une vaste concertation qui se poursuit en janvier.

Ainsi que le développait le numéro de décembre de "Montpellier Notre Ville", un nouveau P.O.S est en cours d'élaboration sur la partie du territoire communal non couverte par le P.O.S de 1990 et par le secteur sauvegardé.

Une grande exposition et une réunion publique, une séance de la commission extramunicipale d'urbanisme avec les associations de quartiers et les associations concernées par l'urbanisme et l'environnement, une réunion avec les professionnels de l'urbanisme et de la construction, entre autres, ont été l'occasion d'établir une concertation sur ce projet de P.O.S.

Ainsi, le Conseil Municipal tirera fin janvier 1993 un premier bilan provisoire de cette concertation et arrêtera le projet pour qu'il soit transmis pour avis aux per-

sonnes publiques associées et consultées (Etat, Région, Département, Chambres consulaires, communes limitrophes). En janvier, la concertation se poursuit : la Direction Aménagement Programmation de la Ville reçoit toutes les personnes souhaitant faire connaître leur avis ou suggestions (prendre rendez-vous en téléphonant au 67 34 42 15).

Par ailleurs les panneaux de l'exposition sont maintenus à la Mairie jusqu'au 19 janvier. Des fonctionnaires municipaux seront sur place pour renseigner et écouter le public. Le dossier d'élaboration du Pos modifié, pour tenir compte notamment des résultats de la concertation, sera mis à la disposition du public du 12 au 19 janvier. La concertation sur le projet de révision du Pos se poursuivra ultérieurement selon des modalités qui seront précisées.

DEMETER / TRI SELECTIF

CHAPEAU VERT,
CHAPEAU GRIS
DEUX POUBELLES
POUR LE GESTE VERT

Avec DEMETER, Montpellier est la première agglomération de plus de 100 000 habitants à mettre en place une filière complète de tri sélectif, acte fondamental du traitement écologique des déchets ménagers, qui permet de recycler au maximum les produits récupérables et de supprimer les problèmes causés par les décharges actuelles. Plusieurs dispositifs, basés sur le tri sélectif, sont déjà connus et utilisés par les montpelliérains :

- les points de propreté qui recueillent les produits recyclables (métal, papier, végétaux, huiles, etc.). Trois sont actuellement en fonction sur la ville. Un quatrième ouvrira courant mars 93.
- les points verts, qui sont les conteneurs jumelés disposés dans toute la ville pour y déposer le verre et le papier qui seront recyclés. Il y en a 400 sur Montpellier.

A partir du 1^{er} février 1993, quatre secteurs de la ville : La Paillade/Celle-neuve, Cévennes/La Martelle, Cévennes/La Chamberte, Croix d'Argent/Estanove vont servir de terrain d'essai à l'installation d'une deuxième poubelle, dite "poubelle verte", préfigurant le principe de tri au foyer qui sera plus tard étendu à toute la ville.

Actuellement il est important de savoir que la poubelle d'un montpelliérain contient en moyenne, 30 % de papier, 10 à 12 % de verre, 10 % de plastiques, 5 % d'emballages, 3 à 4 % d'objets métalliques... autant de matériaux récupérables qu'il importera à l'avenir de savoir entreposer dans la poubelle correspondante. La poubelle verte, sera en effet réservée aux produits recyclables : bouteilles plastiques, objets métalliques, boîtes de conserves, boîtes en papier, carton, emballages papier/carton.

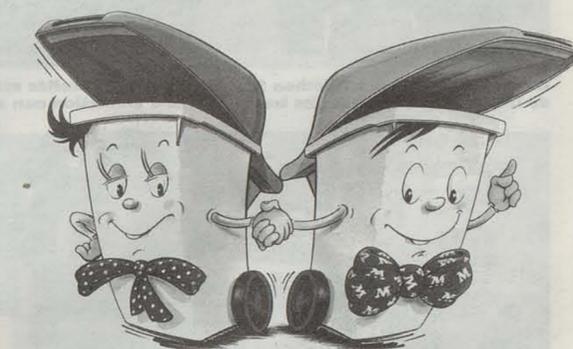
1^{er} FEVRIER 1993 :
DEMARRAGE
DE LA COLLECTE

La poubelle grise, accueillera le reste des déchets (épluchures, emballages et films plastiques, briques (lait, jus de fruits), emballages polystyrène, papier aluminium, couches, déchets divers...).

Ce sont 12000 foyers, soit près de 40000 personnes, qui vont être concernés par cette mesure dans un premier temps. Le démarrage effectif de la collecte de la poubelle verte (un jour par semaine) est fixé au 1^{er} mars 1993. En attendant, afin de mieux préparer la population à ce procédé et faciliter l'installation de la deuxième poubelle, une personne mandatée par la Ville de Montpellier se présentera dans les foyers concernés début janvier 93 pour donner tous les renseignements et conseils nécessaires. Les montpelliérains sont invités à leur réserver le meilleur accueil.

Tout au long du mois de janvier (voir encadré) des réunions d'information seront organisées tous les mercredis à 18 h 00. Une deuxième série de réunions "premier bilan" aura lieu au mois d'avril. La distribution de prospectus explicatifs

en boîte aux lettres, la circulation d'un Bus-Info et la mise en place de renseignements téléphoniques permettront de compléter le dispositif d'information et de répondre à toutes les questions que peuvent se poser les montpelliérains. Chapeau vert, Chapeau gris : triez vos déchets ménagers avant de les jeter. Le geste vert, est un geste utile. Ayez le réflexe DEMETER.



LE GESTE VERT
CHEZ VOUS

POUBELLE VERTE Produits recyclables	POUBELLE GRISE Le reste des déchets
Bouteilles plastiques Transparentes	Restes de repas Epluchures
Objets métalliques Boîtes de conserves Boissons en boîtes	Emballages et films plastiques Briques (lait, jus de fruits, etc...)
Papier - Carton Emballages papier/carton	Emballages polystyrène Papier aluminium
	Couches Déchets divers

REUNIONS D'INFORMATION

- Paillade / Celleneuve
Maison Pour Tous Georges Brassens. Avenue du Comté de Nice. Les Tritons La Paillade - Nord - 34000 Montpellier
Mercredi 6 janvier 1993 à 18 h 00
- Cévennes / La Martelle
Maison Pour Tous Marie Curie - Esplanade Celleneuve - Avenue de Lodève 34000 Montpellier
Mercredi 13 janvier 1993 à 18 h 00
- Cévennes / La Chamberte
Cuisine Centrale - Route de Laverune 34000 Montpellier
Mercredi 20 janvier 1993 à 18 h 00
- Croix d'Argent / Estanove
Maison Pour Tous Marcel Pagnol. 64, route de Laverune. 34000 Montpellier
Mercredi 27 janvier 1993 à 18 h 00



Du 4 au 6 décembre : Téléthon 92, plus de 7 M.F. récoltés sur l'ensemble de la région au terme de ces trente heures d'animation non stop.



12 décembre : "Je donne un jouet", sur la place du Nombre d'Or, une grande opération solidarité pour les enfants défavorisés de la ville.



4 décembre : les pompiers du District fêtent la "Sainte-Barbe". Tableau d'honneur sur la place de la Comédie.



8 décembre : déménagement de l'hôpital de l'Aiguelongue à Arnaud de Villeneuve.



23 décembre : ouverture du chantier de la future Faculté de Droit et de Sciences Economiques à Richter (de g. à d. : le Préfet Bernard Gérard, le Recteur Blanchet, Adrien Fainsilber, urbaniste-architecte en chef du quartier Port Marianne-Richter et Georges Frêche.



19 décembre : un nouveau rendez-vous hebdomadaire pour les montpelliérains, le marché des antiquaires, tous les samedis, place Sainte-Anne.



13 décembre : inauguration du Forum des collectionneurs à Antigone.

CONTRAT ENFANCE:

L'ENFANT ROI !



MONTPELLIER SOLIDARITÉ

La Ville de Montpellier pratique depuis 1977 une politique active en matière d'Enfance et de Famille.

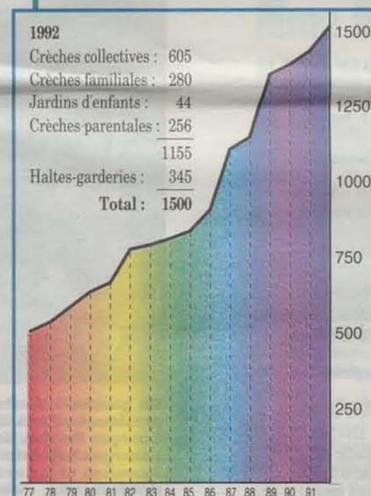
De nombreuses actions favorisant la création d'établissements destinés à la petite enfance se sont développées entre la Ville et la caisse d'Allocations Familiales, qui ont permis de créer 15 nouvelles structures et de réaménager tous les équipements existants.

Au-delà du Contrat-Crèche, dont l'objectif est aujourd'hui atteint, cette politique de partenariat se prolonge à travers le Contrat-Enfance. Celui-ci se traduira par la réalisation de 365 nouvelles places d'accueil pour la petite enfance. La municipalité marque ainsi sa volonté de poursuivre encore le développement de son programme d'accueil des enfants de 0 à 6 ans.

D'ores et déjà, le budget consacré à l'enfance est le premier budget municipal, ce qui permet de placer Montpellier au 2^e rang des villes françaises en matière d'accueil de la petite enfance.

Montpellier, cité-cœur, se félicite de participer au montage d'une telle entreprise.

Georges Frêche, Député-Maire, Président du Conseil d'Administration du CHU



EVOLUTION DU NOMBRE DE PLACES DU SERVICE PETITE ENFANCE VILLE DE MONTPELLIER



1986-1991
AVEC
LE CONTRAT-CRECHE,
MONTPELLIER MULTIPLIE
LES STRUCTURES
D'ACCUEIL
DES TOUT-PETITS.

1992-1996
LE CONTRAT ENFANCE
PERMETTRA
DE MIEUX
PRENDRE EN CHARGE
L'ACCUEIL DES ENFANTS
DE 3 A 6 ANS.

LA VILLE DE MONTPELLIER
CONSACRE SON PLUS GROS BUDGET DE FONCTIONNEMENT A L'ENFANCE.
EN 1991 : 56 MF.

Le 2 décembre 1992, la Ville de Montpellier signait avec la Caisse d'Allocations Familiales de Montpellier-Lodève un "contrat-enfance" pour cinq ans. Ce contrat prend le relais du "contrat crèche" qui avait été signé en 1986 et qui s'est terminé le 31 décembre dernier. L'articulation des deux dispositifs va permettre de poursuivre le développement des crèches tout en assurant une politique de diversification des équipements. Depuis 1977, en effet, la Ville de Montpellier a opté pour une politique en faveur de l'enfance qui a permis de tripler sa capacité d'accueil pour les enfants de 0 à 12 ans.



La crèche "Blanche Neige", une structure modèle qui a reçu en décembre la visite de l'éminent professeur Brazelton, pédiatre à Boston.

En 1992, ce sont 5.000 places qui sont à la disposition des familles. 73 structures d'accueil travaillent en partenariat avec la Ville de Montpellier. Subventions, prestations de service, mise à disposition de personnel et de locaux illustrent l'accompagnement humain et financier auprès des différents gestionnaires. Le contrat-crèche a permis la réalisation de 476 nouvelles places de crèches entre 1986 et 1992. La Ville a inscrit son action en faveur de la petite enfance dans un effort continu et pluriannuel permettant de rattraper le retard et de répondre aux besoins sans cesse croissant des usagers. Le contrat enfance s'inscrit dans la logique et la continuité de cette action. La Ville marque ainsi sa volonté de poursuivre le développement de son programme d'accueil des enfants de 0 à 6 ans. Le contrat-enfance est un contrat d'objectif : la C.A.F. apporte une aide aux communes qui font un effort pour accroître ou améliorer les structures d'accueil des enfants jusqu'à 6 ans. Concrètement, à Montpellier, la Ville s'engage dans un programme quantitatif et qualitatif.

3 6 3 P L A C E S D ' A C C U E I L S U P P L E M E N T A I R E S

Le programme prévoit la création de structures d'accueil des enfants de 3 mois à 5 ans, crèches - haltes garderies, jardins d'enfants, mais aussi la création de structures péri-scolaires accueillant les enfants

de 3 à 6 ans le mercredi et pendant les petites vacances (110 jours par an). Au total, le contrat-enfance aboutira à la création de 363 places tout accueil confondu, réparties de la manière suivante :

Création de 80 places de haltes-garderies

Il s'agit d'une extension de structure existante et de trois ouvertures.

Création d'un jardin d'enfants de 40 places

Le jardin d'enfant est une structure d'accueil pour les enfants de 2 à 5 ans. La prise en compte par la C.A.F. de cet accueil se fera :

- en accueil permanent pour les enfants de moins de 3 ans dont les deux parents ou le

parent unique exercent une activité professionnelle ou assimilée à condition que les tarifs pratiqués soient proches de ceux d'une crèche ;



- en accueil temporaire pour les enfants de plus de 3 ans quelle que soit la situation professionnelle des parents, et uniquement pour l'accueil complémentaire aux heures de fréquentation scolaire. De plus, cet équipement accueillera des enfants autonomes mais aussi des enfants handicapés.

Création de 195 places de centres de loisirs maternel sans hébergement.

Il s'agit d'une extension de structures existantes et de six créations.

Création de 48 places supplémentaires en crèche

On le voit, ce programme privilégie les enfants de 3 à 6 ans, et complète donc parfaitement le contrat-crèche qui accordait la priorité à l'accueil des tout petits.



Développer les centres de loisirs pour les enfants des écoles maternelles.

AMELIORER ENCORE LA QUALITE DE L'ACCUEIL

Ce volet du contrat prévoyant des mesures pour améliorer la qualité de l'accueil dans les structures constitue une des originalités du contrat enfance de la Ville de Montpellier.

Il inclut la création de postes, des mesures concernant la formation du personnel, l'information des parents, les projets pédagogiques.

Création de postes nouveaux

Un poste de psychologue est créé. Cette personne aura pour missions principales :

- la prévention auprès des enfants et des familles dans les haltes-garderies et les jardins d'enfants,
- la formation du personnel. Seront créés également un poste relais assistantes maternelles et un poste de coordonnateur petite enfance.

Depuis 1977, la ville de Montpellier a multiplié sa capacité d'accueil des enfants de 0 à 12 ans.

Formation du personnel

Il est prévu pour chaque membre du personnel une formation par an pendant cinq ans. Cette formation prise en charge dans le cadre du contrat, vient en sus des actions légales de formation permanente.

Amélioration des centres de loisirs sans hébergement maternel

Cette amélioration qualitative portera sur un réaménagement de structures, et la mise à disposition de personnels spécialisés dans le cadre d'un projet pédagogique.



Organisation d'une "Biennale de l'enfance"

Cette grande fête de l'enfance participera à une meilleure information des parents.

9, 5 M I L L I O N S D E D E P E N S E S F I N A N C E E S A 5 9 % P A R L A C . A . F .

Pour élaborer le programme, la CAF a effectué un état des lieux donnant les éléments de base suivants : population communale : 208.103 habitants, population de 0 à 6 ans : 18.000 enfants, taux d'activité féminine : 44 % nombre d'enfants inscrits à l'école maternelle : 9010 taux de ressortissants du régime général : 88 %

Le montant des actions en faveur de la petite enfance pour l'année 1991 fait apparaître une dépense annuelle de 3.843F par enfant de moins de 6 ans, résidant sur la commune, toutes structures confondues. C'est cette évaluation qui a permis de définir la clef de financement.

Le programme entrainera, pour la ville, en cinq ans, 9,5 millions de dépenses supplémentaires pour le fonctionnement, soit 531F supplémentaire par enfant.

L'effort financier minimum était fixé par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales à 300F par enfant au terme du contrat. La C.A.F. va prendre à sa charge 59 % des dépenses supplémentaires engagées par la Ville soit 3,7 millions. C'est la clef du financement la plus favorable possible pour la Ville.

La réglementation des contrats-enfance prévoit en effet que le pourcentage de cofinancement varie de 40 à 60 % en fonction des dépenses moyennes par enfant. Le taux très élevé obtenu par la Ville récompense en fait ses efforts et son dynamisme.

D'autre part, en investissement, un programme d'équipement de 10M. sera mis en place afin de créer les nouvelles structures de garde et d'accueil.

MONTPELLIER CAF SIGNATURE DU CONTRAT ENFANCE



De gauche à droite : Mme Molinier-Castan, présidente de la CAF Montpellier-Lodève ; Georges Frêche, député-maire ; Christine Lazerges adjointe au maire déléguée à la Jeunesse et à l'enfance. Debout : M. Hordesseaux, directeur de la CAF.

Par la signature du contrat enfance avec la Caisse d'Allocations Familiales, la Ville poursuit l'action engagée en faveur de l'enfance dans le cadre du contrat crèche, et diversifie ses équipements pour mieux accueillir les enfants de 3 à 6 ans.



Christine Lazerges à l'inauguration de la halte-garderie "La Maison des Enfants".

Mme MOLINIER-CASTAN, PRESIDENTE DE LA CAF: "MONTPELLIER EST POUR NOUS UN PARTENAIRE PRIVILEGIE"



Le jardin d'enfants "Les Boutons d'Or". Un deuxième jardin d'enfants municipal sera créé dans le cadre du contrat enfance.

La ville de Montpellier donne la priorité à ses enfants. La Caisse d'Allocations Familiales partage-t-elle cette priorité ?

Oui, le Contrat Enfance s'intègre dans un dispositif national. La Caisse Nationale d'Allocations Familiales, dont je suis administrateur suppléant, fixe, au niveau national, des priorités sur 5 ans, à charge pour les caisses régionales de les mettre en oeuvre.

Il y a une dizaine d'années, priorité était donnée à la construction de maisons de vacances. A l'époque nous avons donc construit trois structures de tourisme social à la Grande Motte.

Aujourd'hui la CNAF donne la priorité à la petite enfance. Cela tombe bien car la Caisse de Montpellier-Lodève est tout particulièrement axée sur la politique en faveur des enfants.

Nous avons donc joué cette carte à fond, d'abord avec les contrats-crèche, puis aujourd'hui avec les contrats-enfance.

Comment se passe le partenariat entre la ville et la caisse.

Montpellier est pour nous vraiment un partenaire privilégié. M. Le Député-Maire, lors de la signature nous a d'ail-

"un des contrats les plus originaux de France".

Il existe un partenariat très fort entre la caisse d'allocations familiales et la ville de Montpellier.

Après avoir signé en 1986 le contrat-crèche le plus important de France, nous signons aujourd'hui ce qui est certainement le contrat-enfance le plus original de France. Original d'abord par la clef de financement qui accorde à la ville une subvention de 59% soit pratiquement le maximum de ce que la CAF puisse offrir dans le cadre des contrats-enfance. Cette aide est fonction de l'effort fait par la ville dans le domaine de l'enfance. C'est donc une reconnaissance de notre dynamisme dans ce secteur. L'autre particularité du contrat c'est la place importante accordée aux aspects qualitatifs. Le contrat prend en compte la formation du personnel, la création de postes nouveaux, en particulier un poste de psychologue, des actions pédagogiques, etc. Montpellier est une des seules villes en France à avoir intégré ce type d'actions au contrat, marquant ainsi sa volonté de traiter aussi bien la qualité de l'accueil dans les structures que le nombre de places offert."

Christine Lazerges

dans le cadre de ce contrat s'est avérée un excellent partenaire. Elle est même allée au delà de ce qui était fixé dans le contrat, en créant 476 nouvelles places de crèche entre 1986 et 1992.

Le contrat-enfance prend tout naturellement le relais du contrat-crèche. En souhaitant développer les structures d'accueil des plus grands, c'est-à-dire des 3 - 6 ans, Montpellier rejoint naturellement les priorités de la Caisse.

Elle a su intégrer dans le contrat des notions de qualité qui n'existaient pas dans les contrats-types, mais qui nous ont paru très importants et que nous avons décidé de financer.

Les jeunes montpelliérains et leurs parents ont-ils de la chance ?
Il y a 18000 enfants de moins de 6 ans à

Montpellier. La ville consacre au secteur de l'enfance le premier budget de fonctionnement municipal soit 56 millions de Francs.

Avec la réalisation du contrat-crèche, la ville s'est dotée d'un parc d'accueil des tout-petits tout à fait performant. Aujourd'hui le temps d'attente moyen pour obtenir une place de crèche à Montpellier n'est que de 3 ou 4 mois ce qui est très peu.

Le contrat-enfance, en améliorant les conditions d'accueil des 3 - 6 ans complètera le dispositif et Montpellier disposera d'un parc d'accueil tout à fait exceptionnel.

Les petits montpelliérains sont vraiment des enfants gâtés grâce au travail en commun de la ville et de la CAF, et à leur dynamisme respectif. !



En juin dernier : les Centres de Loisirs municipaux font la fête.

LES STRUCTURES D'ACCUEIL DU JEUNE MONTEPELLIERAIN

LA CRECHE COLLECTIVE

La crèche collective accueille 40 à 80 enfants de 1 mois à 3 ans, dans une structure adaptée aux très jeunes enfants. L'espace est aménagé pour favoriser l'éveil et le développement des enfants, dans le respect des normes de sécurité. La direction de l'établissement est confiée à une puéricultrice diplômée d'Etat. Le personnel spécialisé dont le nombre et la qualification sont fixés par les textes, assure aux enfants des soins attentifs et personnalisés. Le règlement intérieur précise les modalités de fonctionnement : jours d'ouverture, horaires... La participation familiale est calculée en fonction des ressources et du nombre d'enfants.



"Les Petits Loups".

LA CRECHE FAMILIALE

La crèche familiale est un service d'accueil d'enfants de 6 semaines à 3 ans, au domicile d'assistantes maternelles agréées.

La responsabilité de ce service, qui regroupe plusieurs assistantes maternelles, est confiée à une directrice puéricultrice, aidée dans ses fonctions par une équipe pluridisciplinaire. L'assistante maternelle de la crèche familiale accueille à son domicile, un ou deux enfants. Un contrat de travail, ainsi qu'un règlement intérieur précisent les modalités d'accueil. Comme en crèche collective, la participation financière des parents est fonction des ressources et de la composition de la famille. Dans cette structure familiale, le rythme de chaque enfant est respecté. Les relations entre parents et assistantes maternelles sont fondées sur une confiance mutuelle née de leur intérêt commun pour l'épanouissement de l'enfant. Agréée par le Service de PMI de la Direction de la Solidarité Départementale, l'assistante maternelle est recrutée et rémunérée par un service public ou associatif.

Il existe 11 crèches collectives municipales :
Abri Languedocien, 2256 route de Mende - 19 enfants
Les Sept Nains, 2 Impasse petite Corraire - 40 enfants
Cléonice Pouzin, 64 Rue de Lunaret - 40 enfants
Agropolis, 30 Rue J.F. Breton - 48 enfants
La Galineta, Rue des Avants Monts - 48 enfants
Antigone, 10 Rue Jeanne d'Arc - 48 enfants
Blanche Neige, 14 Place du Cardinal Verdier - 48 enfants
Les Edelweiss, 21 Rue du Général Riu - 52 enfants
Sophie Lagreze, 8 Rue Jacques Draparnaud - 65 enfants
Thérèse Sentis, 655, Avenue du Maréchal Leclerc - 66 enfants
La Louise Guiraud, 35 Rue de Tipasa, La Paillade - 85 enfants
Françoise Dolto, 64, route de Lavérune - 48 enfants.

LA CRECHE PARENTALE ET ASSOCIATIVE

La crèche parentale est une structure d'accueil pour 16 à 18 enfants maximum. Elle propose aux familles plusieurs formules : accueil à la journée, ou à la demi-journée, avec ou sans repas. Constitué en association loi 1901, la crèche est agréée par le service de PMI, Direction de la Solidarité Départementale. L'accueil des enfants est assuré par des profession-

nelles de petite enfance, les parents peuvent dans certains cas apporter leur concours. Ces établissements bénéficient d'une subvention de fonctionnement de divers organismes : Mairie, CAF, etc.

La Bambinerie, Cité Astruc Rue des Cornilles, Tél : 67.58.21.05
Les Bambins du Lez, Rue des Piverts, Tél : 67.72.94.83
La Gerbe, 19 Rue Chaptal, Tél : 67.92.56.63
La Ribabelle, Val de Croze, Bat.5 Appt 304, Rue Cheng-Du, Tél : 67.47.02.81
Ricochet, La Pompiagne, esc.3 Appt 64, 134 Rue d'Astier de la Vigerie, Tél : 67.79.96.20
Une souris verte, 18 Rue de l'Escoutadou, Tél : 67.69.13.23
Tom Pouce, Aiguelongue, Bat.14 Rue de Montasinos, Tél : 67.72.85.83
Les Moussaillons, La Guirlande, Bat.D Rue de la Commune Clôture, Tél : 67.58.13.86
Rambouille, H.L.M. Paul Valéry, 241 Rue Camille Desmoulins, Tél : 67.47.14.07
Les Petites Tortues, Accueil d'enfants handicapés, 387 Rue de Jausserand, Tél : 67.22.30.05
Accroche-cœur, 34, rue de la Cavalerie - Tél. 67 47 14 07
Cortebelle, rue des Frères-Lumière - Tél. 67 65 33 32
Haya Mouchka, 10, bd Berthelot - Tél. 67 58 98 46



Crèche parentale "La Souris Verte".

L'ASSISTANTE MATERNELLE

156 assistantes maternelles accueillent régulièrement 227 enfants à leur domicile.

L'assistante maternelle "libre" agréée par le service PMI de la Direction de la Solidarité Départementale peut accueillir un ou deux enfants simultanément. Dans cette formule d'accueil, les parents sont employeurs. Ils assurent à l'assistante maternelle un salaire. Les cotisations sociales sont versées directement par la C.A.F. à l'U.R.S.S.A.F. L'assistante maternelle et les parents définissent ensemble les modalités d'accueil, dans un contrat de travail. Elle est conseillée dans sa pratique quotidienne par les équipes locales de P.M.I. et par le service social de la Direction de la Solidarité Départementale. Elle bénéficie d'une formation permanente. Elle répond également à certains besoins de l'enfant : jeux et communication avec d'autres enfants de son âge et d'autres adultes. Une participation financière est demandée aux parents. Agréées par le service de PMI de la Direction de la Solidarité Départementale, les haltes-garderies sont gérées par divers organismes.

Paillade-Ganges
 Bt 7 - 57 Avenue de Louisville, 126 square de Corte
 Tél : 67.75.83.96

Montpellier-Nord Ouest
 7, rue Duval Jouve
 Tél : 67.58.26.60

Montpellier-Centre Ville
 2, rue de la Vieille
 Tél : 67.52.70.06

Montpellier Sud
 Le Sérane, Val de Croze Hall B, 130-140 Quai Flora Tristan
 Tél : 67.27.23.30

Montpellier Littoral
 La Pompiagne, 502 rue Louise Michel
 Tél : 67.79.90.20

LE JARDIN D'ENFANTS

Cette structure animée par des éducatrices de jeunes enfants accueille des enfants de 2 à 6 ans

Les Boutons d'Or
 Jardin d'enfants municipal
 Parc Edith Piaf
 42 bis, avenue St Lazare
 44 enfants

Les Lutins
 Jardin d'enfants associatifs
 12, rue St Vincent de Paul
 Tél : 67.79.07.52
 50 enfants

Renseignements : Service Enfants
 18, Avenue Frédéric Mistral
 Tél : 67.34.70.00 (standard)

LA HALTE GARDERIE



"La Bambinerie".

La halte-garderie accueille de façon occasionnelle ou à temps partiel, pendant la journée, des enfants de 3 mois à 5 ans. L'effectif et la qualification du personnel spécialisé sont fixés par les textes. La halte-garderie a pour vocation de permettre aux parents de se libérer pour un moment (détente, formation, démarche...) Elle répond également à certains besoins de l'enfant : jeux et communication avec d'autres enfants de son âge et d'autres adultes. Une participation financière est demandée aux parents.

Il existe 6 haltes-garderies municipales :
L'Oustal Dou Caganis, 67, Rue des Razeteurs, Tél : 67.65.32.72
 Accueil à la demi-journée
Le Ceres, Bat.5, 314, Rue Pierre-Cardinal, Tél : 67.40.06.80
 Accueil à la demi-journée + journée continue le mercredi
Pitchot Nanet, 1, rue des Tourterelles, Tél : 67.72.41.64
 Accueil à la demi-journée + journée continue le mardi
La Maison des Enfants, 1, rue Embouque d'Or, Tél : 67.60.71.93
 Journée continue du lundi au vendredi inclus
Les Chats bottés, 24, rue J.de Charrin, Tél : 67.75.45.79
 Journée continue du lundi au vendredi inclus

Europa-Assas, 79, rue Eugène-Labiche, Tél : 67.52.00.76
 Journée continue du lundi au vendredi inclus
Mary Poppins, 82, place du Cardinal-Verdier - Tél. 67 47 24 45. Accueil en demi-journée.

Les Boutons d'Or
 Jardin d'enfants municipal
 Parc Edith Piaf
 42 bis, avenue St Lazare
 44 enfants

Les Lutins
 Jardin d'enfants associatifs
 12, rue St Vincent de Paul
 Tél : 67.79.07.52
 50 enfants

Renseignements : Service Enfants
 18, Avenue Frédéric Mistral
 Tél : 67.34.70.00 (standard)

Les Boutons d'Or
 Jardin d'enfants municipal
 Parc Edith Piaf
 42 bis, avenue St Lazare
 44 enfants

Les Lutins
 Jardin d'enfants associatifs
 12, rue St Vincent de Paul
 Tél : 67.79.07.52
 50 enfants

Renseignements : Service Enfants
 18, Avenue Frédéric Mistral
 Tél : 67.34.70.00 (standard)

Les Boutons d'Or
 Jardin d'enfants municipal
 Parc Edith Piaf
 42 bis, avenue St Lazare
 44 enfants

Les Lutins
 Jardin d'enfants associatifs
 12, rue St Vincent de Paul
 Tél : 67.79.07.52
 50 enfants

Renseignements : Service Enfants
 18, Avenue Frédéric Mistral
 Tél : 67.34.70.00 (standard)

Brèves

MERCI...

Geneviève de Gaulle-Arthoz, Présidente du Mouvement ATD Quart Monde, à Georges Frêche :

"J'ai été très sensible à votre réponse qui manifestait votre intérêt pour la Journée Mondiale des Léproux. Ce mur sur lequel sont gravés les noms des villes de France qui depuis un passé lointain étaient le siège de communautés juives vivantes et florissantes constitue un lieu de mémoire et de souvenir qui témoignera pour les générations à venir de ce qui fut, de ce qui n'est plus dans sa forme d'antan. Aujourd'hui, demain, ce sera toujours un appel aux hommes de bonne volonté afin que la peste noire de l'antisémitisme et du racisme soit à jamais effacée de ce monde".

Patrice Temple, Président de la Section Montpellier du Club Alpin Français, à Georges Frêche :

"C'est avec beaucoup de satisfaction que nous venons d'apprendre par votre Service des Sports que la Municipalité de Montpellier avait accepté de nous apporter l'aide financière de 100 000 francs que nous sollicitons pour terminer l'achat de notre siège associatif, au 6 rue de la Poésie à Montpellier. Je puis vous assurer que (cette subvention) contribue déjà, par ses répercussions sur nos activités, au développement et à l'épanouissement du Club Alpin Français de Montpellier et des sports de montagne en général..."

DEPISTAGE

L'Institut Montpellierain d'Imagerie Médicale a le plaisir d'accueillir de nouveaux partenaires pour le soutien de la campagne de dépistage du cancer du sein dans l'Hérault.

- La Mutuelle Nationale des Hospitaliers
- La Mutuelle des Cheminots du Languedoc-Roussillon
- La Mutualité Sociale Agricole de l'Hérault

JOURNEE MONDIALE DES LÉPREUX

Le samedi 30 et le dimanche 31 janvier 93, la quarantième Journée Mondiale des Léproux sera célébrée en France et dans 127 pays. Ces dernières années, plus de 5 millions de lépreux ont été guéris mais il en reste encore 10 millions à soigner et à guérir. Avec les médicaments actuels, nos médecins espèrent 70 % de malades guéris pour l'an 2000.

Vous pouvez nous aider en adressant vos dons à la Fondation Raoul Follereau - 31 rue de Dantzig - 75015 Paris Cedex 15 - ou à la Délégation de l'Hérault, 26 Avenue de Palavas, 34000 Montpellier



LA GARE DE MONTEPELLIER

Promenade à travers le temps de l'histoire de la Gare de Montpellier. Illustré d'environ deux cents photos et plans, ce livre de Paul Génelot évoque la révolution ferroviaire qui, du milieu du XIX^e siècle à nos jours, contribua au développement du Languedoc-Roussillon. Vie active, anecdotique, heures douloureuses, jours de fête sont racontés dans un ouvrage rassemblant avec l'historique, des documents et des images inédits.

C.L.E.R.

Conférence-débat sur "Les Adolescents" par Françoise Sand, mère de famille, conseillère conjugale, professeur de biologie, chroniqueuse à La Croix. Vendredi 22 janvier 1993 - 21 h 00 P. P. Bosco - Antigone

DEPISTAGE GRATUIT DU CANCER DU SEIN

MAMMOBILE JANVIER 1993

Croix d'Argent
 rue Jacques Bounin devant la Maison de Retraite J. Péridier
 Lundi 4 - de 8h à 18h
Le Masson
 Bid Pedro de Luna devant le Commissariat de Police Municipale
 Mardi 5 - Mercredi 6 - Jeudi 7 - vendredi 8 - de 8h à 18h
 Samedi 9 - de 9h à 16h

Le Masson
 Bid Pedro de Luna devant le Commissariat de Police Municipale
 Lundi 11 - Mardi 12 - de 8h à 18h
 Mercredi 13 - de 8h à 14h
 Jeudi 14 - Vendredi 15 - de 8h à 18h
 Samedi 16 - de 9h à 16h

Le Masson
 Bid Pedro de Luna devant le Commissariat de Police Municipale
 Lundi 18 - de 8h à 14h
 Mardi 19 - Mercredi 20 - Jeudi 21 - Vendredi 22 - de 8h à 18h
 Samedi 23 - de 9h à 16h



Conférence-débat sur "Les Adolescents" par Françoise Sand, mère de famille, conseillère conjugale, professeur de biologie, chroniqueuse à La Croix. Vendredi 22 janvier 1993 - 21 h 00 P. P. Bosco - Antigone

C.L.E.R.

Conférence-débat sur "Les Adolescents" par Françoise Sand, mère de famille, conseillère conjugale, professeur de biologie, chroniqueuse à La Croix. Vendredi 22 janvier 1993 - 21 h 00 P. P. Bosco - Antigone

CONSEIL

1. Communication des décisions prises depuis le dernier Conseil Municipal
2. Informations de M. le Député-Maire.
3. Débat sur la concertation sociale.
4. Débat d'orientation budgétaire pour 1993.
5. Désignation de trois représentants de la Ville au District Urbain de l'agglomération de Montpellier : Mme D'Abunto, Mme Brisset, M. Canetta.
6. Avenue Fabre de Morthon, ensemble résidentiel des Prés d'Arènes. Cession par l'OPAC à la Ville
7. Avenue Pierre Mendès-France, démolition du giratoire du Zénith, ouvrage d'art et assainissement pluvial. Appels d'offre ouverts.
8. Foncier : cession par la SERM à la Ville du Club Antonin Balmès
9. Foncier : création d'un pan coupé à l'angle des rues Paul Baron et des Hospices. Cession gratuite copropriété Le Val Fleuri 2
10. Foncier : création de deux pans coupés rue Ernest Michel, rue des Blancs, rue des Candeliers. Cession gratuite copropriété résidence Le Mendelssohn

22. Sports : mise en conformité et demande de subvention du Centre Nautique de la Paillade
23. Sports : création d'une piscine à Paul Valéry, demande de subventions
24. Sports : réfection de couverture du gymnase Paul Rocca
25. Centre Chorégraphique National de Montpellier Languedoc-Roussillon. Maîtrise d'ouvrage des travaux confié à la ville. Demande de subventions. Nouvelle dénomination : Dominique Bagouet.
26. Affaires Culturelles : Opéra-Comédie, rénovation des équipées manuelles de la machinerie de la cage de scène. Marché Entreprise Mecascenic. Avenant n°1
27. Affaires Culturelles : subvention à l'école primaire des Ménéstrels
28. Affaires Scolaires : désignation de M. Morales et de M. Roseau représentants le Conseil Municipal au Conseil d'Etablissement des groupes scolaires Villeneuve d'Angoulême et Alain Savary
29. Restaurants scolaires : augmentation de rémunération du personnel vacataire de l'accueil et de l'animation des restaurants scolaires. Proposition 1993
30. Achat de bornes en pierre. Appel d'of-

- pation de l'Espace urbain, tarifs 1993
44. Direction informatique, tarifs 1993
45. Espaces Verts : pose de jardinières et location de plantes vertes, tarifs 1993
46. Maison des Rapatriés, tarifs 1993
47. Réceptions Protocole, location du matériel municipal, tarifs et cautionnement 1993
48. Réceptions Protocole, location des salles municipales, tarifs et cautionnement 1993
49. Restaurants Scolaires, repas adultes, tarifs 1993
50. Service Communal d'Hygiène et de Santé, désinfection désinsectisation, tarifs 1993
51. Services Funéraires Municipaux et droits de concession dans les cimetières, tarifs 1993
52. Sports : installations sportives, tarifications 1993
53. SERM : clôture d'opération Corum
54. Service des Eaux, Service Assainissement : affectation du résultat d'exploitation de l'Exercice 1991
55. Zénith : transfert de la convention d'affermage de la SERM à la S.A.E.M. Le Corum.



Question n° 16. Achèvement de la restauration des emmarchements de la Place Royale du Peyrou

- 11 à 13. Foncier : mise à l'alignement de la rue de l'Aiguelongue. Cession gratuite M. et Mme Wahba kamel ; de la rue Fontaine Saint-Berthomieu ; création d'un pan coupé à son intersection avec la rue Finel, cession gratuite M. et Mme Ribstein ; rue Mion Saint-Michel, cession gratuite copropriété Mion Saint-Michel
14. Poste de détente gaz de l'Avenue Villeneuve d'Angoulême, convention Electricité de France Gaz de France/Ville
15. Foncier : rue des Tourterelles, cession par la Ville à France Télécom d'un centre de distribution pour le câblage de la Ville par fibres optiques
16. Place Royale du Peyrou, programme 92, reliquat du programme 91, appels d'offre et demande de subvention
17. Quartier du Petit Bard, desserte de l'école des Garrats, déclaration d'utilité publique
18. Route de Bionne, acquisition de la parcelle PK39
19. ZAC de Tournezy, prorogation de la concession SERM
20. Espaces Verts : paysagement du bassin de rétention des Bouisses, appels d'offre et demande de subvention
21. Port Marianne, dénomination du parc de la Lironde

- fre restreint
31. Eclairage public, maintenance et entretien des équipements d'éclairage public. Appel d'offre restreint
32. Entretien des dallages des espaces pour piétons. Appel d'offre restreint
33. Aménagements en faveur des transports en commun. Contrat de maîtrise d'oeuvre District/Ville
34. Budget 1992 : Budget général et budgets annexes de l'eau et de l'assainissement. Décision modificative n°2
35. Cotes irrécouvrables Exercice 1992
36. Affaires Commerciales : tarifs 1993
37. Affaires Culturelles : Archives, Musée du Vieux Montpellier, Crypte Notre Dame, tarifs 1993
38. Affaires Culturelles : Artothèque : abonnement et location d'oeuvres, tarifs 1993
39. Affaires Culturelles : Bibliothèque Municipale, tarifs 1993
40. Affaires Culturelles : Médiathèque, tarifs 1993
41. Affaires Culturelles : Musée Fabre, droit d'entrée, visites guidées, publications, tarifs 1993
42. Collecte d'office des dépôts illicites, tarification 1993
43. Droits de voirie pour l'occu-

56. OPAC : construction de six logements Résidence Le Mas Saint-Luc, rue du Pas du Loup, ZAC du Val de Croze. Emprunt de 2.895.100F. Garantie complémentaire de la Ville pour un montant de 138.100F
55. Société Française des habitations économiques Groupe Arcade. Acquisition de quatre logements dans le cadre de l'action pour le logement des personnes défavorisées. Résidence Le Parc des Bruyères Bld de la Perruque. Emprunt de 812.816F. Garantie de la Ville
58. Affaires Culturelles : exposition Grand Siècle. Demande de subventions
59. Affaires Culturelles : Musée Fabre, droit d'entrée à l'exposition Picasso, Linograveur
60. Affaires Commerciales : renouvellement de la concession d'exploitation Manège d'enfants du zoo de Lunaret.
61. Lavalette : la ville donne son accord pour que la région cède son droit de bail au Cirad.
62. Attribution d'une subvention de 50 000 F au Téléthon.
63. Pour local de sécurité : convention entre la ville et l'Etat. Dans un premier temps les effectifs de police sont renforcés (57 fonctionnaires supplémentaires).

MUNICIPAL

PREMIER BILAN DE LA COMMISSION DE CONCERTATION SOCIALE



A Montpellier, comme dans la plupart des villes de France, la démocratie locale s'exprime au travers des commissions extra-municipales, des référendums d'initiative locale ou des réunions de quartiers.

Cependant à Montpellier, nous allons encore plus loin. Nous innovons. Tout d'abord, nous avons créé la Commission "Montpellier au Quotidien" qui permet aux associations et aux particuliers de résoudre les problèmes au quotidien concernant l'aménagement des quartiers. Depuis le mois de juin 1992, le Conseil Municipal a désigné une Commission de Concertation Sociale dont l'objectif était de rencontrer les associations, les syndicats, les partenaires de la Ville dans le domaine de la solidarité pour élaborer ensemble des propositions sous forme d'un plan quinquennal permettant d'accroître la solidarité à Montpellier Cité-Coœur. Aujourd'hui, la Commission de Concertation Sociale présidée par Serge Fleurence à laquelle ont participé Mme Andrée Weil, MM. Louis Pouget, Michel Soulas, Hocine Cherif, Gérard Strauman, Conseillers Municipaux, a terminé ses travaux. Pendant 192 heures, la Commission a rencontré 115 associations diverses, 247 responsables.

Il est pratiquement impossible de trouver un emploi et en conséquence de faire le premier pas vers une insertion. Aussi, nous proposerons pour les années à venir la construction de 500 logements sociaux, la réhabilitation de 600 logements sociaux et 50 réhabilitations sociales au centre ville.

Il ne s'agit pas seulement de donner un toit à tous. Il faut aussi aider celles et ceux qui, à un moment donné de leur vie peuvent rencontrer des difficultés à conserver ce toit.

La Ville et le District jouent un rôle déterminant pour faciliter la venue d'entreprises. Ils ne peuvent pas se substituer aux employeurs pour l'offre d'emploi aux jeunes et aux chômeurs. Par contre, la Ville peut mettre en place des agents de solidarité qui assureront un suivi social des familles en difficulté. Ces agents informeront celles-ci de leurs droits et aides possibles.

Afin de mieux réaliser ces objectifs de prévention et pour rendre plus efficace le travail des agents de solidarité, l'OPAC sera décentralisé : trois agences seront mises en place et à l'intérieur de ces agences, plusieurs antennes (trois antennes à l'Agence Clémenceau, trois antennes à Paul Valéry, deux antennes à la Pompiègne). Ainsi, verra le jour une véritable solidarité de proximité en matière de logement social.

La Commission propose aussi le regroupement en une seule Commission de tous ceux qui interviennent, Mairie et C.C.A.S. sur la solidarité. Ce sera un gain de temps pour empêcher celles et ceux qui sont sur le fil du rasoir de basculer vers l'exclusion.

La Commission propose aussi un nouvel abattement de la taxe d'habitation.

En ce qui concerne les jeunes, la Commission propose pour les jeunes, les 18 à 25 ans sans emploi et sans ressource qui ne peuvent toucher le R.M.I., une série de mesures importantes : la bourse à l'insertion des jeunes qui permettra aux jeunes de 25 ans de reconquérir autonomie et dignité en leur attribuant une aide financière individuelle, en assurant une liaison avec l'A.N.P.E., la P.A.I.O., et les organismes de formation pour les aider sur un projet de réinsertion professionnelle.

Toujours pour les jeunes, création d'un passeport pour la santé. Il s'agit de la mise en place d'une carte mutualiste en partenariat avec des mutuelles ouvrant droit à certains avantages dans le domaine des soins pour les jeunes de moins de 25 ans, non étudiants et non salariés. Cette mesure sera complétée par des actions de prévention et de dépistage et par la création d'une Maison de la Santé informant particulièrement les jeunes.



Serge Fleurence (2^e en partant de la droite), préside une des multiples réunions avec les associations de solidarité.

La Ville prochainement lancera aussi un Conseil Municipal de Jeunes.

En ce qui concerne les handicapés et les malades,

beaucoup a déjà été réalisé. Cependant, la Ville poursuivra ses efforts concernant la création de classes pour enfants handicapés intégrées à l'école publique. La Ville

étendra le service de portage de repas, la téléalarme, l'aide ménagère aux malades atteints du virus HIV. La Ville mettra en place un accueil de jour des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Enfin, prochainement, la Ville répondra aux Associations d'Handicapés en éditant un guide de l'accessibilité à Montpellier.

Voici quelques unes des mesures proposées à la suite du travail de concertation de la Commission.

Montpellier Cité Coeur veut reconnaître en n'importe quel être humain son frère et le traiter comme tel.

C'est le sens du mot Solidarité dans notre cité.

PARTENAIRES RENCONTRES PAR LA COMMISSION DE CONCERTATION

- Secours Catholique
- Secours Populaire
- CIMADE
- Confédération Générale du Logement
- Union Locale CGT
- Union Locale CFTD
- Union Locale FO
- CSCV / Confédération Syndicale du Cadre de vie
- Confédération Syndicale des Familles
- Armée du Salut
- GHIP
- SOS Racisme
- Fédération Conseil des Parents d'Élèves
- Resto's du Coeur
- UNAFAM / Union Nationale des Amis et Familles des Malades Mentaux
- AIDES
- Ligue contre le cancer
- URIOPS
- Conférences Saint Vincent de Paul
- UFOPLEP / Union Fédérale des Œuvres Laïques et d'Enseignement Primaire
- ADEPP 34 / Association Départementale Enfants - Parents Professionnels
- CGT Mairie
- CFTD Mairie
- DDP JJ
- Parents Enfants Médiation
- Association Générale des Sourds
- Jouons en ludothèque
- UDAF / Union Départementale des Associations Familiales

- ASTM
- CREAI / Centre Régional pour l'Enfance et l'Adolescence Inadaptée
- FO Mairie
- ATD Quart Monde
- JOC / Jeunesse Ouvrière Chrétienne
- ARIEDA / Association Régionale pour l'Intégration des Enfants Déficieux Auditifs
- APF / Association des Paralysés de France
- ABCN
- FNATH
- AGEM / Association Générale des Étudiants Montpelliérains
- Peuple et Culture
- Arc en Ciel
- Union Féminine Civique et Sociale
- APAG
- Planning Familial
- Pasteur Lenhart
- Tapis Mousse
- CRAPS / Centre de Réflexion et d'Action Psycho-sociale
- ONISEP
- UFC / Union Fédérale des Consommateurs
- Union Locale CGT
- UDSM Mutualité Française
- UMH Mutuelle de France
- FFF / Fédération Française Familles
- Club de foot de quartiers (6)
- Clubs Sportifs de quartiers (4)
- ASTM
- Club de foot de quartiers (8)
- Comités de quartiers (18)

- Bus Infos Jeunes
- SOS Racisme
- CIH / Comité de Coordination et d'Information des Retraités de l'Hérault
- CLER / Centre de Liaison des Équipes de Recherche - Amour et Famille
- MRAP / Mouvement contre le Racisme pour l'Amitié des Peuples
- SOS Amitié
- SOS Rétinite Pigmentaire
- CRI
- FMP
- Croix Rouge
- FEN/Fédération Education Nationale
- Écoles de Pétanque de quartiers
- CRAPS
- FSGT / Fédération Sportive et Gymnastique du Travail
- Union des Aveugles
- La Clairière
- A cœur Ouvert
- Amis de la Fondation pour l'Enfance
- NOUAS
- Association des Gitans de la Paillade
- Trajet
- Mutuelle de l'Habitat
- Centre Social Protestant
- APPN
- L'Avantelle
- Secours Populaire Français
- AEPAPE 34 / Association Entraide Pupilles et anciens pupilles de l'Etat du 34 APADH



LOGEMENT SOCIAL

UNE SOLIDARITE CONSTRUCTIVE

La volonté de répondre à une demande importante de création ou de réhabilitation de logements sociaux a initié, dès 1977, un vaste projet d'intégration de ces logements dans des quartiers équilibrés, bien desservis et pourvus d'un environnement de qualité.

Avec l'inauguration de la première tranche de 33 logements de l'opération Marie Caizergues, l'OPAC, outil privilégié de la Ville en matière de logement social, livrait sa 181^e résidence.

Gros plan sur quatre dernières réalisations.

A L'ECOUTE DES HABITANTS ANTENNE MERCURE A LA PAILLADE

Pour se rapprocher davantage des besoins de sa clientèle, être mieux à l'écoute de ses problèmes, l'OPAC poursuit depuis plusieurs années un programme de décentralisation de ses différentes agences.

C'est ainsi qu'après l'ouverture de l'Antenne Uranus, l'Agence Cambacères, située au Nord de la Paillade a décidé l'ouverture d'une nouvelle antenne permettant de desservir le sud du quartier.

Installée au rez-de-chaussée de la Résidence Mercure, cette antenne présente, entre autres avantages, ceux d'être située :

- au coeur du Mail,
- en plein centre du patrimoine qui doit faire l'objet d'un grand projet de réhabilitation,
- à proximité de la Résidence Mars (96 logements) bientôt remise à niveau,
- en face de la Tour d'Assas,
- à proximité du quartier de Celle-neuve où l'OPAC agrandit son patrimoine d'année en année.

Au total, c'est donc un patrimoine de 1096 logements dont sera responsable l'Antenne Mercure.



DIALOGUE ET CONCERTATION RESIDENCE MARIE CAIZERGUES 1



Première tranche d'une opération d'ensemble totalisant à terme 180 logements, la Résidence Marie Caizergues fait partie intégrante d'un projet visant à remplacer une cité d'urgence construite dans les années 50 et ne présentant plus les normes de confort et de sécurité requises. Une politique de concertation a été mise en place avec les résidents (une majorité de personnes âgées très attachées au

quartier) pour définir un type d'habitat neuf et confortable, en harmonie avec les besoins et les habitudes de chacun dans le quartier. Ce premier ensemble de 33 logements se présente ainsi, sous la forme de trois petits immeubles urbains, simples et réguliers, ouverts sur l'extérieur, prolongés par des terrasses et entourés d'un jardin d'agrément.

Coût de l'opération : 10.1 MF

REVITALISER LA VIE DES QUARTIERS LA TREILLE DE ST GEORGES



Cinquième réalisation de l'OPAC à Celleneuve en deux ans, la Résidence de la Treille de St Georges confirme la volonté de la ville de revitaliser ce quartier au travers d'opérations immobilières reliant le "vieux" Celleneuve aux nouvelles constructions de la ZAC de la Fontaine. Ces 15 logements d'architecture

moderne, agrémentés de loggias ou de jardins privatifs offrent aux familles des conditions d'habitat et de sécurité de très bon niveau pour des loyers modérés, montrant ainsi que l'on peut construire des logements sociaux avec un parti-pris de confort et d'esthétique.

Coût de l'opération : 5.7 MF.

DES LIEUX DE VIE BIEN INTEGRES QUARTIER DES BEAUX-ARTS : 4^e TRANCHE DES TRAVAUX

Commencée en 1985, l'opération réalisée par l'OPAC sur le quartier des Beaux-Arts, s'achève avec cette quatrième tranche de 53 logements répartis en sept petits immeubles de deux étages. A ce jour, ce sont donc plus de 300 logements qui auront été construits, dont 180 environ sont réservés à la location. Une opération exemplaire dans la mesure où elle associe autour d'un habitat entièrement neuf des structures d'animation, gymnase et terrain de sport, mais aussi des commerces, un foyer du troisième âge, des locaux associatifs...

Coût de l'opération : 17.8 MF.



JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS

• Directeur de la Publication : Raymond Dugrand • Rédaction : Direction de la Communication, Mairie de Montpellier, Tél. 67 34 70 00, poste 7311 • Edition, Régie Publicitaire : SEDIP-COMMUNICATION, 1025, rue Henri-Becquerel, Bât. 17, Parc-Club du Millénaire, 34036 Montpellier Cedex 1, Tél. 67 64 64 90 • Conception, création, photocomposition, montage, photogravure : CRIPP L.R., 1025, rue Henri-Becquerel, Bât. 6, Parc-Club du Millénaire, 34036 Montpellier Cedex 1, Tél. 67 64 71 88 • Impression : Offset Languedoc, Vendargues, Tél. 67 70 28 40 • Distribution : Delta diffusion • Dépôt légal : décembre 92

BAR COCKTAIL
ACADEMIE DE BILLARD
SNOOKER-POOL
BILLARD FRANÇAIS (chauffé)



OUVERT
TOUS LES JOURS
de 15h
à 4h du matin

67.65.80.08

- ★ Chauffage central
- ★ Plomberie
- ★ Sanitaire
- ★ Electricité
- ★ Zinguerie

DEPANNAGES

C.P.S.E. SUD

Le Carrefour de l'Habitat
Z.A.C. de Tournezy
34000 MONTPELLIER

Téléphone

67 47 54 00

67 42 93 33

Fax : 67 47 88 17

Le saviez-vous ?

Le restaurant "La Closerie" de l'hôtel Alliance Métropole vous propose, du lundi au vendredi, sa table aux accents personnels et aux saveurs du Pays d'Oc.

Menu du jour à partir de 120 Frs, servi en 1 heure

Prix moyen carte 180 Frs TTC, boisson comprise

(recommandé par le *Bottin Gourmand* et *Gault et Millau* 1992)



Hôtel Alliance Métropole
3, rue Clos-René
34000 MONTPELLIER
Tél. 67 58 11 22 - Fax 67 92 13 02



Peinture - Papiers peints - Revêtements sols et murs

François Toledo

18, route d'Agnac
34690 FABREGUES

☎ 67 85 10 97

CABINET D'ETUDES MARC MERLIN Ingénieurs-Conseils

EAU - ASSAINISSEMENT - IRRIGATION - VIABILITE
EQUIPEMENTS COLLECTIFS ET INDUSTRIELS
ETUDES DE POLLUTIONS - ORDURES MENAGERES
COORDINATION

ET, PLUS GÉNÉRALEMENT, TOUS TRAVAUX
D'EQUIPEMENT DES COLLECTIVITES PUBLIQUES

Siège	Agence de Montpellier
6, rue grolée	22, Bd Vieussens
69002 LYON	34008 MONTPELLIER
Téléphone : 72 32 56 00	Téléphone : 67 64 05 20
Télécopie : 78 38 37 85	Télécopie : 67 22 42 56

Nuit DES



Couverture :
Charpente-bois - Zinguerie - Tuiles,
Cheminées, Isolation.
Plomberie :
Sanitaire, Chauffage thermique.
Entretien :
Chaudière, Compteur d'eau, etc.
Dépannage : Divers
60 rue de Fontcouverte
34070 MONTPELLIER 67 42 28 00



ISOLATION - CLOISONS
FAUX PLAFONDS (Devis gratuits)
23, rue Vieille - ANIANE 34150 - ☎ 67 57 76 13

ESPACE RÉSERVÉ

N° 50613

ATELIER PAVIE

Situé dans une petite rue discrète du quartier Figuerolle, l'atelier de Monsieur Pavie occupe pourtant une place prépondérante au sein de Montpellier. Avec ses 150 m² jonchés de sciure et de copeaux, l'atelier dévoile d'emblée la profession de ceux qui l'habitent.

Adjudicataire en menuiserie pour la Ville de Montpellier, son savoir-faire dans le domaine de la rénovation s'est encore révélé récemment au sein du Conservatoire et du Couvent des Ursulines. Là, les menuiseries extérieures du 18^e siècle ont été entièrement refaites, ainsi que l'imposante porte d'entrée.

Après 22 ans de métier, Monsieur Pavie reste plus que jamais fidèle à l'artisanat. De la crèche au couvent, du pensionnat à la maison individuelle, le travail du bois et le goût du "beau" lui ont déjà ouvert de nombreuses portes, témoignages d'une grande passion d'un homme pour son métier

8, rue du Père-Bonnet - Tél. : 67 92 35 10

MICROFORMA

des formations pour entreprendre

BUREAUTIQUE - COMPTA
BILAN DE COMPETENCE

TECHNIQUES DE RECHERCHE D'EMPLOI

496, Avenue de la Pompignane
34170 CASTELNAU-LE-LEZ

Tél. 67 79 51 80



Le Puech Radier - Lot n° 22 - Rue Montels-Eglise
34979 LATTES CEDEX
Tél. 67 92 09 32 - 67 92 09 70
Télécopie : 67 92 14 06

POUR LE TRAITEMENT DE L'EAU DE VOTRE PISCINE OU SA MISE EN CONFORMITÉ TECNOFIL

dans un souci d'améliorer la qualité de son service, met à votre disposition une large gamme de filtres à sable et à diatomées, intégrés dans des stations en polyéthylène haute densité soudé entièrement préfabriqués dans nos usines.
Ces stations, élaborées sous notre responsabilité technique, vous garantissent un fonctionnement répondant aux nouvelles normes, tout en ayant un BON RAPPORT QUALITE/PRIX.

MATÉRIEL POUR TRAITEMENT D'EAU
5, rue Jean-Perrin - Polygone Nord - B.P. 4171 - 66044 PERPIGNAN CEDEX
Tél. 68 61 40 11 - Fax 68 61 02 12

MCH MENUISERIE CHARPENTE DE L'HÉRAULT

Clos des Entreprises - MAURIN - 34970 LATTES
TÉL. : 67 27 94 03 - FAX : 67 42 81 18



CHAUFFAGE
PLOMBERIE
CLIMATISATION

E.C.P. CAIZERGUES
2 ter, avenue de la Galine
34170 CASTELNAU-LE-LEZ
Tél. : 67 79 14 75



Débouchage, Curage d'égouts
Entretien et Maintenance
de stations d'épuration
Vidange, Pompage
Traitement V.O.
☎ 67 92 92 36

AUXIAL CONSTRUCTION ENTREPRISE DE BATIMENT NEUF et REHABILITATION

SIÈGE SOCIAL :
119, avenue Jacques Cartier - Antalya
34043 MONTPELLIER CEDEX 1
Tél. : 67 22 50 51 - Fax : 67 22 37 92

CAFETIERS
HOTELIERS
RESTAURATEURS
DISCOTHEQUES
COLLECTIVITES
CAFETERIAS
et autres...

Votre Maison à
Montpellier

LA COOPERATIVE DES LIMONADIERS

Fondée en 1912
VINS - SPIRITUEUX - BIERES
EAUX MINÉRALES

Domaine du Mas Neuf
Route de Saint-Aunès
34130 MAUGUIO
Tél. 67 29 27 91

Guilhemms

12 JANVIER - LE CORUM - 21 h

SPORT et
CONFORT



au cœur de Montpellier

PISCINE, TENNIS, SAUNA,
FITNESS, BILLARD, PIANO-BAR

103 chambres dont 25 suites climatisées,
TV, Canal +, Eurosport,
mini-bar, terrasse,
jardins, parking,
salons et salles de
réunions



70, avenue du Pont-Juvénal - 34000 MONTPELLIER - Tél. 67 22 74 74 - Fax 67 22 74 75

Entrée gratuite

Mont Roucoux Naturellement

Pure, légère, digeste et rafraîchissante, l'eau du MONT ROUCOUS est parfaite pour l'équilibre de tous, du nourrisson au centenaire.

L'eau Micronisée Rosée de la Reine

Elle diffuse une fine brume sans gaz incorporé. Idéale pour la toilette quotidienne du nourrisson et l'hydratation de l'épiderme facial. Effet apaisant sur les irritations oculaires et cutanées. Vendue en pharmacie, esthétiques et magasin de produits naturels.

Minitel 3615 Mont Roucoux
SOMOLAC / B.P. 44 / 81230 LACAUNE / TEL. 63 37 02 09

MIEUX VIVRE DANS LA CITE

Lorsqu'en 1981, Montpellier créait au C.C.A.S. un Service des Relations avec les Personnes Handicapées, la Ville affirmait déjà la citoyenneté à part entière de ces personnes.

Dans tous les domaines - logement, emploi, éducation, transport, culture... - Montpellier décline depuis plus de dix ans les traductions concrètes de cette philosophie qui donne à la ville des devoirs et aux citoyens des droits.

Montpellier, ville solidaire, s'emploie quotidiennement à faciliter l'insertion de plus de 15 000 personnes, porteuses d'un handicap physique, sensoriel ou mental.

L'action municipale s'illustre d'abord à travers celle de l'équipe du Service des Relations avec les Handicapés, dirigé depuis sa création par M. Michel, lui-même non-voyant. Situé au 1, rue de la Monnaie, à proximité du C.C.A.S., ce service est composé de cinq personnes ; il propose à tous ceux qui en poussent la porte, une assistance directe et immédiate pour des démarches de tous ordres concernant les services de la Ville.

Un conseiller d'orientation se charge ainsi d'apporter un soutien à l'insertion professionnelle, en matière de formation, d'orientation et de recherche d'emploi, notamment en prospectant auprès des entreprises susceptibles d'offrir des perspectives d'accueil. Une interprète en langue des signes est par ailleurs à la disposition des personnes sourdes et muettes.

Une collaboration originale s'est d'autre part établie entre la Mairie et M. Pierre Soto, architecte de formation, porteur d'un handicap physique mais aussi de nombreux atouts : il est l'inventeur d'un fauteuil roulant pliable et transportable (sélectionné pour défendre les couleurs de Montpellier à la Biennale des Jeunes Créateurs de l'Europe Méditerranéenne) ; il est sociétaire du GIHP et montpellierain de cœur et d'âme.

Pierre Soto met sa double expérience - architecte et handicapé - au service d'une meilleure conception de l'accessibilité dans la ville. Membre de la Commission des permis de conduire, il apporte au titre de consultant permanent de la Mairie, un avis ayant valeur de validation ou de rejet sur les normes de conformité relatives aux constructions (ou réhabilitation) de bâtiments ainsi qu'à la voirie. Il veille ainsi notamment à la largeur suffisante de certains passages, à l'existence de chemins parallèles aux marches d'escaliers, à la texture anti-dérapante des revêtements de sol, etc... tous détails qui doivent peu à peu être intégrés comme autant de réflexes de conception architecturale et urbanistique. Pour répondre à ce souci d'accessibilité des personnes handicapées aux logements sociaux et aux bâtiments publics, 1,2 millions de francs sont consacrés par la Ville à l'aménagement du réseau de voirie.

Les actions entreprises par la Ville, sous la houlette de Mme Christiane Fourteau, Conseillère Municipale, déléguée aux

Relations avec les Handicapés, sont activement relayées sur le terrain par un tissu associatif très dense. L'Association Défi Handicap, l'Union des Aveugles, le CESDA, l'ARIEDA, le CAPA, etc. sont autant de structures d'accueil et d'écoute qui interviennent, chacune dans leur catégorie, pour des problèmes spécifiques (selon le handicap concerné). Le GIHP (Groupement pour l'Insertion des Handicapés Physiques) remplit pour sa part une mission essentielle en assurant chaque année quelques 60 000 déplacements auprès de personnes ne pouvant emprunter les transports en commun traditionnels. Le District de Montpellier a versé, pour l'année 1992, 2,2 millions de subventions au GIHP du Languedoc-Roussillon.

CITOYEN
A PART ENTIERE

Dans le cadre de ces différentes structures, de nombreuses actions ont été accomplies sur la ville de Montpellier pour faciliter la vie quotidienne des personnes handicapées en leur reconnaissant des droits dans tous les domaines.

- Le droit à l'éducation**
- une politique d'insertion d'enfants handicapés est menée dans plusieurs écoles, selon deux options possibles : intégration ou spécialisation ; sept classes composées de pensionnaires du CESDA* ont été ouvertes dans les écoles maternelles et primaires ; plusieurs collèges et lycées handicapés suivent leur scolarité au lycée Joffre, au LEP la Colline et au collège du Jeu de Mail ; deux enseignants itinérants apportent leur soutien aux jeunes handicapés dans leur vie scolaire ; l'école Astruc comporte depuis deux ans une classe pour insuffisants moteurs cérébraux ; deux classes de maternelles accueillent chacune, à la cité Mion et l'école Jules Simon, cinq à huit enfants trisomiques, encadrés par un personnel adapté ASEM ;
 - **Le droit à la culture, à l'information**
 - la salle Rabelais et le cinéma Royal sont équipés de boucles magnétiques à l'attention des déficients auditifs, leur permettant d'assister aux spectacles diffusés ;
 - les grands équipements culturels de la ville tels que le Corum, le Zénith, l'Opéra-Comédie... sont pour la plupart dotés d'accès pour les personnes en fauteuil ;
 - depuis 1989, chaque numéro de "Mont-

pellier notre Ville" est traduit en braille et distribué par l'Union des Aveugles à une centaine de bénéficiaires. Et bientôt, même les dessins seront transcrits en images tactiles !

Le droit au déplacement

- des travaux de voirie sont régulièrement effectués pour permettre une meilleure accessibilité ; les améliorations apportées concernent par exemple la déclivité des trottoirs, les rampes d'accès, les cheminements préférentiels, les revêtements adaptés au passage des fauteuils, des ascenseurs et monte-personnes pour l'accès aux sous-sols, aux parkings et aux niveaux qui ne sont pas de plain-pied ;
- le GIHP véhicule toute personne handicapée. Une carte d'accès permanente et nominative est fournie, en fonction des revenus, aux personnes porteuses d'un handicap invalidant à plus de 80 % ; 1,2 millions de francs sont consacrés par le budget municipal à cet effort de tarification sociale en matière de transports des personnes handicapées (un chiffre qui ne tient pas compte de l'effort déployé en faveur du transport des personnes âgées) ;
- un projet de val ou de tramway est à l'étude, comportant quel que soit le choix final, des exigences formelles relatives aux normes d'accessibilité ;
- des feux sonores ont été installés sur la Place Albert 1^{er}, un carrefour très fréquenté par les personnes non voyantes car il est situé à proximité du siège de plusieurs associations les concernant.

Le droit au logement, au travail...

Le service des Relations avec les Handicapés est ouvert tous les jours : 8 h 30-11 h 45, 13 h-17 h 30

En matière d'intégration des personnes handicapées au milieu professionnel, la Mairie montre l'exemple en dépassant le quota des 6 % réglementaires.

DES INITIATIVES
POUR
SENSIBILISER

Le Salon EuroHandicap

L'an dernier, au mois de juin, le Corum accueillait le premier salon européen consacré au Handicap. Articulés autour de trois temps forts, les cinq jours du salon ont donné lieu à :

- un colloque, comportant plusieurs journées à thèmes (conférences + ateliers de travail),
- un lieu d'exposition et d'animation réunissant notamment des entreprises de travail protégé,
- une soirée de gala et de remise de prix "Handinov" récompensant des projets innovants facilitant l'autonomie et l'épanouissement des handicapés.

Le prochain Eurohandicap donne rendez-vous en décembre 1993 à tous ceux qui souhaitent faire progresser la vision du handicap, notamment dans le "Regard des autres", un des thèmes du programme qui sera traité à partir d'une réflexion sur le Mythe par Umberto Eco. D'autres personnalités sont attendues pour cette prochaine édition d'un Salon que les organisateurs veulent ambitieux et constructif, et pour lequel la Ville de Montpellier, par le biais de M. Vincent Michel, s'emploie activement.

La journée "Les Handicapés dans la Ville"

Pour la sixième année consécutive, l'Ecole Nationale de Techniciens de l'Équipement a organisé, en liaison avec la Ville de Montpellier et l'Association Défi-Handicap, une journée de formation sur le thème de l'accessibilité des lieux publics aux handicapés moteurs et sensoriels.

Cette journée vient en conclusion d'une année de formation pour les techniciens supérieurs du Ministère de l'Équipement qui vont occuper des postes dans les domaines de la construction publique, l'aménagement et l'urbanisme, la voirie et les réseaux, les bureaux d'études... L'objectif numéro un de cette initiative repose sur la découverte, par les futurs techniciens, du milieu urbain vu d'un fauteuil roulant, pour leur faire toucher du doigt, la réalité quotidienne d'un handicapé. L'accessibilité relevant parfois plus du parcours du combattant que la balade ordinaire.

Journée de sensibilisation donc, mais aussi de réflexion à travers l'exposé d'un

architecte du Ministère de l'Équipement, sur la réglementation spécial "handicap" en matière de construction et d'aménagements urbains, et les interventions de Pierre Soto et Christiane Fourteau faisant le point sur les améliorations menées et à mener par la Ville de Montpellier.

Le réseau Horizon

De 1983 à 1988, Montpellier avait été désignée district pilote dans le réseau européen Hélios.

En 1992, Montpellier continue à faire partie des villes qui ouvrent tous les jours en faveur de l'insertion des handicapés, en appartenant au réseau Horizon qui mène une action reconnue dans ce domaine par la Commission des Communautés. Dans le cadre du Fonds Social Européen dont un des objectifs prioritaires est d'aider les zones les moins développées de la CEE, Montpellier travaille en partenariat avec les villes grecques pour l'intégration des handicapés à travers la mise en place de structures inexistantes à l'heure actuelle.

SERVICE DES RELATIONS
AVEC LES PERSONNES HANDICAPEES
1, rue de la Monnaie - Tél. 67 14 57 41



PIERRE SOTO :
"DEPASSER LE HANDICAP"

A 32 ans, Pierre Soto est un exemple éloquent d'assimilation du handicap. Architecte, inventeur, consultant, il manie avec aisance le port de multiples casquettes dont toutes témoignent d'une volonté affirmée de faire rimer paraplégiq ue avec dynamique. Aussi différentes soient-elles, ces activités convergent, en toute logique et de manière complémentaire, vers des applications qui visent à faciliter le handicap au quotidien.

Architecte, Pierre Soto essaie de faire adopter un réflexe de base nouveau, qui prenne en compte la satisfaction de TOUS les usagers, en intégrant le handicap en amont de la conception, au même titre que les autres contraintes existantes (espace, sécurité...). Consultant à la Mairie de Montpellier, il contrôle la conformité des permis de construire aux normes d'accessibilité. Inventeur, il met au point un fauteuil roulant pliable et transportable, pesant, sac compris, seulement 7 kg.

En dénominateur commun à toutes ces activités, se conjuguent une énergie propre à un tempérament et une personnalité d'action, une conviction - celle que le handicap cesse d'en être un pour celui qui le dépasse -, et une morale découlant de cette profession de foi : il faut sortir, agir, construire pour ne pas éveiller dans le regard des autres le sentiment de différence si difficile à supporter.

Appliquant cette règle à 200 %, Pierre Soto pense qu'"il n'y a plus, aujourd'hui de métiers interdits aux handicapés", pas plus qu'il n'y a d'activités interdites. Il faut seulement ne pas confondre une pratique inconsciente du sport et un loisir... téméraire mais pas dangereux ! C'est ainsi que notre pilote (de fauteuil) impénitent se trouvera aussi joyeux sur des skis, qu'en kayak ou encore prêt à vous donner ses impressions d'un stage de parapente !

MONTPELLIER HANDISPORTS



Le montpellierain Thierry Caillier médaille d'argent en tennis par équipe aux derniers Jeux Paralympiques de Barcelone.

L'amélioration du matériel, type fauteuil, orthèse ou prothèse ; la prise de conscience des collectivités au phénomène Handisports relayée par le dynamisme d'une Fédération qui compte en France, à l'heure actuelle plus de 20000 licenciés et près de 300 clubs, expliquent peut-être la crise de croissance que traversent aujourd'hui de nombreux clubs. Obligés, pour la plupart, de s'accommoder des installations sportives conçues pour des valides, ils jonglent avec les horaires, les lieux d'entraînement et limitent leurs ambitions, et par là même celles de leurs adhérents, à une pratique sportive de détente et de loisirs.

dépassement de soi, permet aussi dans bien des cas de "positiver" son handicap. En accueillant, au mois d'août dernier, les Jeux Handisports qui ont rassemblé pendant 1 semaine plus de 3000 athlètes sur la ville, la Municipalité de Montpellier entendait rappeler l'importance qu'elle accorde à l'intégration du handicapé dans la ville. Plus de 200 000 F. ont été utilisés à cet effet pour rendre accessibles plusieurs installations sportives (Piscine de la Paillade, Stade Philippides, Stade de La Mosson, Palais des Sports René Bougnol, Alain Achille...), et les nouveaux équipements de la ville (comme le Centre Equestre ou les Tennis Municipaux de Grammont) tiennent compte des impératifs liés

char-à-voile, équitation, plongée, tennis, tennis de table, tir à l'arc, ski, ...). Seuls, la natation, le tennis et le tennis de table se pratiquent en compétition, encadrés par des formateurs de l'UFR STAPS issus de filières "réadaptation". Toutes sortes de handicaps sont représentés au sein de Montpellier Handisports, polyos, Infirmes moteurs cérébraux, non-voyants, avec cependant une importante population de personnes sur fauteuil. Mais la grande difficulté à laquelle se heurtent inévitablement les handicapés qui souhaitent pratiquer une activité sportive tient essentiellement au transport. Actuellement le GIHP, est le recours indispensable du handicapé qui

"POSITIVER"
LE HANDICAP

Le Club Montpellier Handisports, créé en 1974, échappe à ce schéma type, non seulement par la variété des activités proposées, mais également par le niveau des performances et l'organisation de ses structures. Les récentes victoires aux Jeux Paralympiques de Barcelone de deux montpellierains, Corinne d'Urzo et Thierry Caillier, ont permis de donner la mesure du travail accompli depuis 1985, par la nouvelle équipe dirigeante, pour mener ce club créé à l'origine par des parents d'enfants handicapés autour de trois activités (natation, basket, gymnastique) jusqu'au plus haut niveau où il évolue actuellement. Sous l'impulsion du Président Philippe Robardet et de Jean Marc Barbin, Directeur Technique, un important effort d'investissement et d'encadrement ont permis, en effet, de définir rapidement une nouvelle orientation sportive évoluant autour de quinze disciplines et axée autant sur la pratique de sports loisirs que de la haute compétition. Moyen de lutte contre l'isolement, le sport, par le goût de la performance et du



Montpellier Handisports : plus de 15 disciplines loisirs pour conjuguer sport et détente.

à leur utilisation par les handicapés. Beaucoup reste encore à faire. Pour l'instant, Montpellier Handisports évolue essentiellement sur les installations de Montpellierains, Corinne d'Urzo et Thierry Caillier, ont permis de donner la mesure du travail accompli depuis 1985, par la nouvelle équipe dirigeante, pour mener ce club créé à l'origine par des parents d'enfants handicapés autour de trois activités (natation, basket, gymnastique) jusqu'au plus haut niveau où il évolue actuellement. Sous l'impulsion du Président Philippe Robardet et de Jean Marc Barbin, Directeur Technique, un important effort d'investissement et d'encadrement ont permis, en effet, de définir rapidement une nouvelle orientation sportive évoluant autour de quinze disciplines et axée autant sur la pratique de sports loisirs que de la haute compétition. Moyen de lutte contre l'isolement, le sport, par le goût de la performance et du

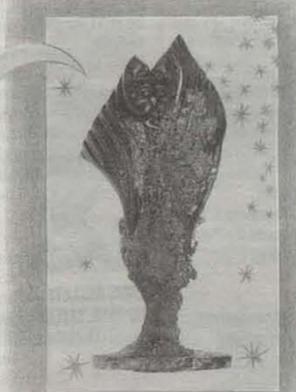
ne dispose pas d'un moyen de locomotion. Un groupe d'étudiants d'IUT s'est penché sur ce problème et a soulevé l'idée d'instaurer sur Montpellier un système de "Ticket-taxi" qui existe dans d'autres villes de France et qui permettrait d'aller encore plus loin dans la solidarité. Montpellier Handisports qui a toujours été aidé par la Ville et le District, mérite bien cette attention si l'on juge le travail accompli par son président passé maître dans l'art d'organiser sur la ville de formidables manifestations sportives. Une énergie et un dévouement soulignés l'an passé lors de la Nuit des Guilhems qui attribua à Philippe Robardet, celui du meilleur dirigeant de club.

MONTPELLIER CLUB HANDISPORTS
Maison des Sports
200, av. du Père Soulas
34090 Montpellier - Tél. : 67 54 62 44

BrÈves

- BASKET BALL**
- Montpellier-Asvel
 - 8 janvier 93
 - Palais des Sports
 - Montpellier-BCM
 - Gravelines
 - 30 janvier 93
 - Palais des Sports
 - Coubertin
- VOLLEY BALL**
- MUC-AS
 - Grenoble
 - 9 janvier 93
 - Palais des Sports
 - Bougnol
 - MUC - Coupe d'Europe
 - 3^e tour
 - 13 janvier 93 ou 20 janvier
 - Palais des Sports
 - Bougnol
 - MUC - Mulhouse
 - 23 janvier 93
 - Palais des Sports
 - Bougnol
 - MUC Coupe de France 1/4^e
 - 3 février 93
 - Palais des Sports
 - Bougnol
 - MUC - Arago
 - Sète
 - 6 février 93
 - Palais des Sports
 - Bougnol
- FOOTBALL**
- MHSC - Toulouse
 - 9 janvier 93
 - Stade de la Mosson
 - MHSC - Toulon
 - 23 janvier 93
 - Stade de la Mosson
- HAND BALL**
- 7^e challenge international du MUC
 - 7 février 93
 - Palais des Sports
 - Bougnol
- RUGBY**
- MRC - Valence d'Agén
 - 24 janvier 93
 - Stade Sabathé

12 JANVIER, OPERA BERLIOZ 8^e NUIT DES GUILHEMS



Crée il y a huit ans par l'Office Municipal des Sports, la Nuit des Guilhems récompense traditionnellement les meilleurs sportifs de l'année au cours d'une soirée de fête, organisée cette année pour la première fois dans le cadre superbe de l'Opéra Berlioz. Temps fort du calendrier sportif de la ville, cette manifestation reflète la volonté de Christian Benézis, Adjoint aux Sports, de toujours relier la notion de sport à celles de plaisirs et de fêtes. L'année 1992 écoulée, a été particulièrement riche en grands événements sportifs, notamment avec la participation de plusieurs athlètes montpellierains aux Jeux Olympiques d'Albertville et de Bar-

celone. Un Guilhem, spécial Jeux Olympiques, sera d'ailleurs décerné cette année. L'ouverture de cette manifestation aux villes du District permettra également de récompenser le meilleur club et la manifestation sportive la plus réussie sur l'ensemble du District. Le choix du programme et du lieu de cette 8^e édition de la Nuit des Guilhems associera volontairement le monde sportif à celui de la culture et des arts, histoire de montrer que chacun parle un même langage, prônant la rencontre, la rigueur, le respect et l'excellence.

Nuit des Guilhems
12 janvier à 21 h
Opéra Berlioz

MUSIQUE

ORCHESTRE PHILHARMONIQUE

• RESPIGHI
Airs et danses antiques, 1^{re} suite
• BEETHOVEN
Concerto n° 4 en sol majeur pour piano et orchestre opus 58
• SCHUMANN
Symphonie n° 2 en ut majeur opus 61
Direction : Hiroshi Wakasugi
Dezso Ranki, piano
Samedi 9 janvier à 17 h 00
Dimanche 10 janvier à 10 h 45
• MAHLER
Symphonie n° 9 en ré majeur
Direction : James Loughran
Vendredi 5 février à 20 h 30
Samedi 6 février à 17 h 00
Tél : 67 61 67 21



JEUDIS DE CELLENEUVE

• LE QUINTETTE DE CUIVRES DE MONTPELLIER
Programme : La suite de West Side Story de Leonard Bernstein
Réservations : 67 75 10 34

CONCERTS JAM

• RITUEL
Groupe du violoniste F. Tadi
8 janvier à 21 h 30
• SCAX
15 janvier à 21 h 30
• CHRISTIAN LAVIGNE QUARTET
22 janvier à 21 h 30
• EMMANUEL BEX QUINTET
29 janvier à 21 h 30
Jazz Action
43, rue Henri René
67 22 50 10

SALLE VICTOIRE 2

• MAMA KIN, APACHE & FLY AND THE TOX
Concert en faveur de la Yougoslavie
Dimanche 24 janvier à 20 h
• YORTISED - BLACK SUN
Samedi 30 janvier à 21 h
Tél : 67 47 91 00

CINEMA

JEAN VIGO

• CHIEN ENRAGE de Akira Kurosawa
Japon - 1949
Jeudi 7 janvier à 20 h 30
• LES CONTREBANDIERS DE MOONFLEET



de Fritz Lang
U.S.A. - 1935
Jeudi 14 janvier à 20 h 30
• L'ILE NUE de Kaneto Shindo
Japon - 1960
Jeudi 21 janvier à 20 h 30
Tél : 67 04 26 36

CINEMA ALLEMAND

• LE ROI ET SON BOUFFON
Frank Beyer - 1981
7 janvier à 20 h 30
Maison de Heidelberg
• TADELLOSER & WOLFF de Eberhard Fechner (1975/76)
14 janvier à 19 h

LES CONTES D'HOFFMANN

de Jacques Offenbach
22, 29 et 31 janvier à 20 h 00
24 et 31 janvier à 15 h 00
Opéra Comédie
• LA PATRIOTE de Alexander Kluge
28 janvier à 19 h
Amphi F - Paul Valéry

MEDIATHEQUE GUTENBERG

Projections sur support vidéo
• HOTEL DU NORD de M. Carné, 1938
8 janvier à 15 h 00
• BOUDU SAUVE DES EAUX de J. Renoir, 1932
15 janvier à 15 h 00
• LE GRAND JEU de J. Feyder, 1933
22 janvier à 15 h 00
• DROLE DE DRAME de M. Carné, 1937
29 janvier à 15 h 00

CONFERENCES

"IMAGES SANS CAMERA"

Conférence de Christian Carrière
IRIM - Vidéotheque
14 janvier à 18 h 00
Salle Rabelais
Tél : 67 52 70 14

"LE CHANT DU CYGNE DE MAHLER"

La 9^e symphonie
Conférence de Henry-Louis de la Grange
Les Amis de l'Orchestre
La Maison de Heidelberg
29 janvier à 20 h 30
Salle Beracasa - le Corum
Tél : 67 61 67 21

OPERA

RECITAL AGNES MELLON (soprano)

Beethoven - Schubert - Poulenc - Satie - Joplin - Bernstein
Mardi 19 janvier à 20 h 30
Salle Molière

LES CONTES D'HOFFMANN

de Jacques Offenbach
22, 29 et 31 janvier à 20 h 00
24 et 31 janvier à 15 h 00
Opéra Comédie



TROIS BALLETS A DE PAUL TAYLOR

Paul Taylor Dance Company
mercredi 27 janvier à 20 h 30
Opéra Berlioz
Réservations : 67 66 00 92

EXPOS

PHOTO DANIEL FRASNAY

"Portraits des Jours et de la nuit"
Du 5 janvier au 13 février
Espace Photo Angle
Le Corum
67 79 15 09

LIVRES

"REGARDS SUR L'ALLEMAGNE UNIFIEE"

Exposition de livres réalisés par les Goethe - Instituts en France
Maison de Heidelberg
67 60 48 11
L'ESPRIT DU LIEU
7 peintres et sculpteurs exposent au Carré Sainte-Anne
Jusqu'au 17 janvier 93
Tél : 67 60 82 42

THEATRE

TREIZE VENTS

• ARLEQUIN, SERVITEUR DE DEUX MAITRES de Carlo Goldoni
Jeudi 7 janvier à 19 h 00
8, 9, 11 janvier à 20 h 45
10 janvier à 18 h 00
• LE CHEVALIER D'OLMEDO de Lope de Vega
20, 22 janvier à 20 h 45
Jeudi 21 janvier à 19 h 00
• L'INQUIETUDE (2^e partie du discours aux animaux) de Valère Novarina
Jeudi 28 janvier à 19 h 00
29, 30 janvier à 20 h 45
Location : 67 64 14 42 ou 67 58 08 13

THEATRE LAKANAL

• "CHAIR CHERIE" de Yves Lebeau
du 6 au 17 janvier à 21 h (le dimanche à 17 h)
Relâche lundi et mardi
• Sonate pour deux femmes
Seules et une cité HLM
Du 20 au 31 janvier à 21 h 00 (le dimanche à 17 h)
Relâche lundi et mardi
Théâtre Lakanal
20 rue Lakanal
67 79 65 51

NOUVEAU THEATRE

• Le Chant de la Baleine abandonnée de Yves Lebeau
les 27, 28, 29, 30 janvier à 21 h
dimanche 31 à 17 h
19, rue Chaptal
67 58 64 76

DU 28 AU 31 JANVIER
4^e WEEK END DU CINEMA BRITANNIQUE

"A tant et tant parler d'humour anglais, on en est venus à oublier que les britanniques aimaient rire, surtout les écossais, même si comme c'est le cas d'Alexandre Mackendrick, ils sont nés dans la ville la plus "collet-monté" des USA. Il n'y vit d'ailleurs le jour qu'accidentellement, puisque toutes



PROGRAMME

• Rétrospective John Grierson et les documentaristes
• Hommage à Alexander Mackendrick, le dissident des studios Ealing
- Whisky Galore! (whisky à gogo) - 1949
- The man in the white suit (L'homme au complet blanc) - 1951
- The Lady Killers (Tueurs de dames) - 1955
- Sweet Smell of Success (Le grand chantage)



David Lean et Richard Lester

- L'esprit s'amuse. D. Lean - 1945
- The Knack - R. Lester - 1965
• Le Cinéma des années 80
- Too much
David Leland - 1987
- "Eat the rich"
Peter Richardson - 1989
- Life is sweet
Mike Leigh - 1990
Dans la mesure du possible, tous les films présentés sont diffusés en version originale sous-titrée.
Le 4^e week-end du Cinéma Britannique est une initiative conjointe de l'IRIM avec la collaboration de la médiathèque et du cinéma club Jean Vigo.

"L'homme au complet blanc" et "The Lady Killers" sont aussi irrésistiblement drôles. Ses descendants en cinéma ne lui cèdent en rien, capables de faire fonction-

Pierre Pitou

LA COLLECTION LAMBERT A MONTPELLIER

Plus de 300 œuvres (peintures et sculptures) constituent le fonds exceptionnel de la plus grande collection privée française d'Art Contemporain donnée à la Ville par Yvon Lambert.

"On retiendra donc les noms de trois grands donateurs dans l'histoire des arts plastiques à Montpellier : Bruyas, Fabre et Yvon Lambert".

C'est en ces termes que Georges Frèche a souligné l'importance de l'arrivée prochaine à Montpellier de la plus grande collection privée française d'art contemporain.

Cette collection, unique en Europe, est celle d'un "galeriste" parisien, Yvon Lambert, observateur passionné des artistes de son temps, qui a réussi, en 25 ans d'activité professionnelle, à rassembler une collection qui dresse un panorama exceptionnel et cohérent de différents courants artistiques de ces dernières années.

En décidant de faire don de cette collection à l'Etat, Yvon Lambert entendait en préserver l'unicité. Le choix de Montpellier répondait aussi à son attachement pour le sud et une ville dont il aimait bien, à l'avenir, faire un port d'attache avec Paris.

L'intervention du Ministère de la Culture a permis rapidement de définir le projet sur la ville et dans le cadre d'un monument historique, le Couvent des Ursulines.

Plus de 22 MF ont déjà été inscrits au



Sol Le Witt : "Wall Drawing n° 538" 1984-1988. Vue partielle de l'installation au Château d'Oiron.

Budget de l'Etat pour réaliser, sur deux ans, les travaux d'aménagement des Ursulines, qui accueilleront ainsi dans un horizon prochain le Centre Chorégraphique National de Dominique Bagouet et la collection Lambert.

Montpellier confirme ainsi son attachement au développement des arts plastiques, tel qu'il a été encouragé ces dernières années avec la création du Pavillon du Musée Fabre, l'organisation des expositions au grand succès populaire (Miro, Courbet, Bazille et la future exposition "Grand siècle" sur les peintres français du XVII^e), ou le recrutement d'un nouveau Conservateur d'Etat, Michel Hilaire, au Musée Fabre.

A l'occasion de sa venue à Montpellier, Yvon Lambert a offert à la Bibliothèque de la Ville un ouvrage de bibliophilie édité à son initiative et par ses soins en 1992.

"Une rêverie émanée de mes loisirs", écrit par Jean Claude Lebensztein et illustré par Robert Barry, est consacré au plagiat dans le domaine artistique. Ce livre viendra enrichir la collection de la bibliothèque municipale qui recense plus de 1 100 ouvrages de bibliophilie contemporaine, la plaçant ainsi au tout premier rang dans le domaine du livre illustré du XX^e siècle.

PAVILLON DU MUSEE FABRE

PICASSO LINOgraveur

Le musée Fabre a le plaisir de recevoir, depuis le 18 décembre 1992, l'exposition Picasso linographeur conçue et réalisée par Danièle Giraudy, conservateur du musée Picasso d'Antibes.

Picasso, insatiable découvreur de techniques et de formes, s'enthousiasme dès 1954 pour la technique de la linographeur : l'artiste appréhende directement à l'aide d'une gouge la matière maléable du linoléum, réalisant un dessin en relief qui, encré en noir ou en couleurs, servira à imprimer la feuille de papier.

La centaine de linogravures que l'on va découvrir, échelonnée de 1954 à 1965, est le fruit d'une étroite collaboration entre l'artiste et un jeune imprimeur de Vallauris, Hidalgo Arnera, qui a appris cette technique à Salzberg chez Kizel.

Les thèmes abordés sont souvent proches de la peinture : la taoumachie, les bachanales, les natures mortes, les portraits féminins ou encore les variations à partir de maîtres anciens. (Jeune fille selon Cranach le jeune, 1958). La plupart des linogravures furent éditées

à cinquante exemplaires par le marchand de l'artiste, Kahnweiler.

Montpellier est heureuse d'accueillir cette exposition qui depuis 1988 a été présentée, après Antibes, à Martigny, Barcelone, Auckland, Macao, Taipei, Bolzano, Turin, Leipzig..., où elle a rencontré un très grand succès.

Jusqu'au 17 janvier 93
Pavillon du Musée Fabre
Tél. : 67 66 13 46



Jean-Charles Blais - "Eho", 1983. Jean-Charles Blais peint sur des affiches arrachées dans les rues. Le matériau, secrètement, dicte sa densité à l'image, son hésitation, son ondulation et la mémoire d'une histoire collective qui recouvre une mythologie personnelle.



Picasso "Faunes et chèvre", 1959. (53x64 cm), linographeur en 7 couleurs...



Octobre 1987 : départ de la Compagnie pour le Brésil.

Merci Dominique



1980 : Dominique Bagouet s'installe à Montpellier.



1984 : avec Georges Frêche et Roland Laboye devant l'Opéra Comédie.



1989 : "Meublé Sommaire".



1989 : Dominique Bagouet.



1989 : avec la comédienne Nelly Borgeot.



Les artistes hériteraient de la terre et le monde serait un jardin.



1990 : "So Schnell" au Corum.



Février 1992 : Trisha Brown accueillie en résidence à la Compagnie.



1992 : Dominique Bagouet.